



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication
ALF n'aurait pu remplir sa mission sans l'engagement et la générosité de deux présidents paladins de la langue française et de la Francophonie, et de leur famille : **Philippe Rossillon** (1993/97), génial créateur de la plupart des institutions associatives et gouvernementales françaises et internationales pertinentes, et son ami très proche **Bernard Dorin** (1997-2003, puis d'honneur de 2003 à 2019), Ambassadeur de France, dont l'action fut déterminante dans toutes ses missions de haut diplomate, notamment en 1967, lors du voyage du Général de Gaulle au Québec.

Avenir de la langue française

Journal de l'association *Avenir de la langue française*

n°78 – décembre 2022

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

L'Édito de Catherine Distinguin

Le sommaire est en page 3

DGLFLF : une rencontre cohérente et rationnelle

Le 23 septembre dernier, lors d'un long entretien avec Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, et Paul Petit, chef de la mission emploi et diffusion de la langue française à la DGLFLF, et leurs collaborateurs, j'ai été amenée à exposer les projets d'ALF et précisément l'un d'entre eux visant à un renforcement de l'action territoriale de notre association, visant aussi à un dialogue accru avec mes interlocuteurs, visant enfin à consolider nos partenariats avec d'autres structures associatives de nature à favoriser une meilleure application de la loi Toubon.

Mes interlocuteurs se sont « réjouis des perspectives très constructives de nos échanges » et se sont engagés à nous accompagner dans la réalisation effective de notre projet de régionalisation de nos actions pour informer, mobiliser nos concitoyens, adhérents et militants, en direction des diverses structures et organisations administratives et politiques de gestion de notre territoire (mairies, communautés de communes, départements et régions, associations d'élus) à la faveur d'une meilleure connaissance de la loi Toubon et de ses obligations conséquentes.

Ce travail de longue haleine que nous engageons sous la direction d'un de nos administrateurs, est destiné à sensibiliser en profondeur les responsables des territoires puis, dans un second temps, les commerces et les médias. Il pose les bases d'une véritable action citoyenne concertée sur le territoire national. J'appelle donc, ardemment, nos adhérents en régions à se faire connaître auprès d'ALF s'ils souhaitent s'associer à ce projet qui fait naturellement suite à notre opération « Communes de France » antérieurement menée par ALF. Nous leur communiquerons alors le contenu de notre « projet opérationnel ALF-HCILFF 2023 ».

Parce que les directives, les conséquences relatives à l'application de la loi Toubon restent le plus souvent largement ignorées des élus communaux, des cadres de la fonction publique territoriale, des agences de communication, des gérants des chaînes commerciales, des organismes de protection des consommateurs, il nous appartient de les informer et de les sensibiliser.

Parce que nos concitoyens, militants ou non, restent dans une large majorité profondément attachés à leur langue, il nous appartient de mettre à leur disposition des « armes de persuasion massive », des propositions concrètes qui leur permettent de refuser une anglicisation à tout va et d'agir en cohérence avec ce qu'ils vivent au quotidien (anglicisation dans les commerces et les médias principalement).

Cette action, saluée par la DGLFLF, va dans le sens de sa propre mission. Elle appuiera aussi celle qu'elle conduit actuellement puisqu'elle portera devant les assemblées parlementaires son rapport annuel 2022 en ciblant la nécessité d'une véritable pédagogie autour de la loi Toubon vers les institutionnels.

Rendez-vous est pris à ce propos en mars 2023 !

Catherine Distinguin

Sommaire

Éditorial		Dossier : politique culturelle française à l'étranger	13
- DGLFLF : une rencontre cohérente et rationnelle, Catherine Distinguin	1	- Le Gabon, pays le plus riche d'Afrique, Ilyes Zouari	13
Sommaire	3	- Chemin de traverse au royaume de la LF, P.-H. Gendebien	20
Vie de l'association	4	- Le véritable ennemi de la LF, Loïc Tassé	24
- ALF fête ses trente (30 !) ans d'existence ! Albert Salon	4	- Les langues dominantes, C.-X. Durand	25
Français et Francophonie dans les institutions	5	- Costa Rica : une francophonie à part	27
- Lettre du HC à Mme Hélène Carrère d'Encausse	5	- Infolettre d' <i>Agora Francophone</i> n°295	28
- La politique du français par M. Frédéric Mitterrand, alors ministre de la Culture et de la Langue française	7	- La légion étrangère : 147 nationalités, un seul drapeau	28
- Frédéric Mitterrand fustige « la langue de bois des politiques »	9	- L'évolution de la Francophonie, Yves Montenay	29
- Se bouger davantage pour notre langue ! Georges Gastaud	10	Brèves	32
- Communiqué de l'AFRAV	11	- La communauté d'Afrique de l'Est ajoute le kiswahili et le français comme langues officielles, Xinhua	32
- Les défenseurs de la LF attaquent l'État	12	Courrier des lecteurs	33
- Contre l'hégémonie de l'anglais, Régis Ravat	12	- Le mensonge de l'universalité de l'anglo-américain, Daniel de Poli	33
		Parutions signalées	34
		- <i>J'aime la France</i> , collectif, Alfred Gilder	34
		- L'intelligence artificielle, Yves Montenay	35

<p>Directeur de la publication et président d'honneur de l'association : Albert Salon</p> <p>Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur), Philippe Kaminski.</p> <p>Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver.</p> <p>Secrétaire de rédaction : Chrystel Guène</p> <p>Siège de l'association :</p> <p>12, rue Abel, 75012 Paris tél. 06 59 74 72 82</p>	<p>Site internet :</p> <p>www.avenir-langue-francaise.org courriel : avenirlf@laposte.net</p>
	<p>ISSN 1290.6263</p> <p>Dépôt légal à parution</p>
	<p>Adhésion à l'association : 40 euros/an (abonnement au bulletin inclus)</p> <p>Vente au numéro : 3 euros</p>

Vie de l'association

ALF fête ses trente (30 !) ans d'existence !

En décembre 1992, après avoir, grâce aux amis parlementaires, **fait introduire** dans l'article 2 de la Constitution la phrase stratégique : « **La langue de la République est le français** », feus D. Noguez et D. Gallet, et moi avons créé *ALF*, financée par des paladins de la Francophonie : Philippe Rossillon et Michel Guillou. Pour pousser les puissances privées et les pouvoirs publics à respecter le français en France, à développer la coopération entre pays francophones et l'*Organisation internationale de la Francophonie (OIF)*.

Nous avons beaucoup agi et réalisé en 30 ans : **esquisse** en 93 de ce qui devint la **loi Toubon** du 4/8/1994 ; nombreux **procès** devant les tribunaux judiciaires (souvent gagnés) et administratifs (souvent perdus) ; innombrables **lettres de protestation** contre les dérives du secteur privé et celles de l'État et des collectivités territoriales ; **introduction en 2008 de la Communauté francophone dans notre Constitution (titre XIV)** ; lancement en octobre 2001 du **projet d'Institut du français et de la Francophonie à Villers-Cotterêts**, et efforts de 16 années aboutissant à son adoption par l'Élysée en septembre 2017 ; mise progressive en **synergie** de toutes les associations pour le français, couronnée le 18 juin 2020 par la création avec la communiste *C.O.U.R.R.I.E.L.* du **Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)**, réseau informel fort actif décrit sur le site www.avenir-langue-francaise.fr très riche et visité. En 2022 : 30 associations en France, des sections dans les pays et communautés de français maternel, et 192 personnalités de professions et de bords politiques divers. *ALF* est son support juridique, administratif, financier, et principal foyer d'animation. Elle a conduit et payé son recours en Cour de Justice de l'UE (*CJUE*), perdu, comme prévu, en 2021.

ALF l'a aidé, avec quelques autres associations membres, à organiser et financer le **20 mars 2022 la Manifestation au Panthéon** et la marche dans le Quartier latin pour la diversité linguistique, contre le coup d'État « anglais langue commune » à Bruxelles.

C'est *ALF* qui a proposé au *Haut Conseil* de lancer ses nouveaux chantiers, tous retenus par lui : **réseau transpartisan de parlementaires** en Résistance pour la langue française ; pressions pour une **Francophonie économique** ; conception d'une nouvelle **loi** pour une meilleure protection de la langue française en complémentarité avec le projet du gouvernement ; **relations plus serrées avec les communautés de langue maternelle française**, le Québec en première ligne.

ALF est ainsi plus que jamais au cœur de la Résistance pour le français. Elle tient son assemblée générale annuelle au Lycée Henri-IV, près du Panthéon, le **samedi 14 janvier 2023 à 14h30**, qui se terminera par un « pot » très frugal, et des dédicaces de livres pertinents. Chers lecteurs de ces lignes, venez fêter ce beau trentenaire avec nous ! Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez adhérer sur place. **Vous serez les très bienvenus !**

Albert Salon, fondateur et président d'honneur d'*Avenir de la langue française (ALF)* ; fondateur et SG du Haut Conseil (HCILFF).

Français et Francophonie dans les institutions



Mai 2022 : Lettre du Haut Conseil international à l'Académie française sur la politique du français dont la réponse est espérée : À Madame Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française

Madame le Secrétaire perpétuel,

Vous connaissez le *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)*. Il regroupe depuis le 18 juin 2020 les 29 associations de France, et 6 associations du dehors, au Québec, en Wallonie, en Suisse romande, qui défendent et promeuvent la langue française et la Francophonie. Il accueille maintenant en son sein plus de 190 personnalités représentatives des professions et des « diverses familles spirituelles » et politiques de notre pays et des pays cités. La liste de tous ses membres est jointe, ainsi qu'une note de présentation de ses actions.

Chatterton a écrit que, dans la société, le rôle du poète est de « montrer du doigt l'idéal ». Madame, comme votre prédécesseur Maurice Druon, vous avez-vous-même bien illustré que, depuis bientôt quatre siècles, le rôle de l'*Académie française* n'est pas seulement de montrer du doigt l'idéal et de dire le bon usage du français dans son unité, mais encore de veiller à ce que l'État en protège **l'usage même** en France et le rayonnement à l'extérieur. Ce rôle politique s'estompa surtout à partir de la III^e République, l'Académie s'étant de plus en plus cantonnée dans le rôle qu'on lui reconnaissait plus volontiers : celui de veiller à la qualité, l'unité, la clarté et la richesse du français.

Après la deuxième guerre mondiale, les associations de défense et de promotion du français sont nées et se sont développées, assurant dans un aimable désordre la tâche de veille et d'aiguillage des puissances privées et surtout des pouvoirs publics, obtenant même de ces derniers des mesures constitutionnelles (article 2), législatives et institutionnelles de protection, jusqu'en 1994 et la loi Toubon. L'État n'a ensuite plus guère voulu insuffler d'énergie à ses institutions et lois, et la Justice elle-même – notamment les tribunaux administratifs – a malheureusement suivi le laxisme organisé des pouvoirs publics. L'illustration la plus flagrante et désolante en a été fournie par la prolifération – plus de 1 300 en 2021 ! – de formations diplômantes offertes exclusivement en anglais par des établissements d'enseignement supérieur français (y compris l'ENS de la rue d'Ulm...). Cela en infraction évidente, encouragée en haut lieu, à la loi Fioraso du 22 juillet 2013. Devant la forfaiture du gouvernement et de la Justice, notre *Haut Conseil*

est allé, en juin 2022, jusqu'à envoyer à Mme Claire Hédon *Défenseur des Droits*, une lettre et un dossier contenant nombre de cas détaillés d'infractions non sanctionnées. Conscients de ce que le rôle du Défenseur est d'ordinaire limité à des redressements de torts subis par des particuliers et non par l'ensemble du peuple, nous lui avons demandé d'élever son niveau d'intervention et d'« **accéder au magistère national de la Parole pour la défense du Droit de la France elle-même, du droit à sa langue et à sa souveraineté linguistique, culturelle, et politique (...), de dire publiquement que ce droit est bafoué, et d'appeler à voix haute à son respect par les pouvoirs publics.** »

Depuis le 18 juin 2020, le *Haut Conseil international*, avec ses associations et personnalités membres, a mené les actions décrites dans la note jointe. L'*AFRAV*, une de ses associations, sise à Manduel, près de Nîmes, a obtenu l'annulation en Conseil d'État du décret qui instaurait, pour l'accès à l'enseignement supérieur en France, l'obligation de présenter un certificat de connaissance de l'anglais, et de l'anglais seul, ce qui accréditait encore plus l'orientation vers un dangereux bilinguisme officiel français-anglais de notre pays.

Dans le même sens, le *Haut Conseil* soutient naturellement l'une de ses principales associations membres : *Défense de la Langue française (DLF)*, présidée par l'Immortel M. Xavier Darcos, qui vient de déposer un recours en Conseil d'État contre la nouvelle carte d'identité traduite seulement en anglais.

Madame, votre intervention à la télévision pour affirmer avec force votre intention de **déposer au nom de l'Académie française** un recours en Conseil d'État contre l'illégalité de la nouvelle carte d'identité a été très légitimement saluée.

L'illégalité est en effet double :

- La présence du drapeau européen, puisque la Constitution, en son article 2, fait du français « la langue de la République », et mentionne **le seul drapeau français**.
- La traduction complète en anglais seulement, alors que la loi Toubon n° 665 du 4 août 1994 dispose que les documents officiels doivent être traduits en au moins deux langues étrangères, que la directive européenne pertinente ne demandait pas une traduction complète, et ne précisait pas dans quelle langue de l'UE la traduction devait être faite. L'argument du ministère de l'Intérieur invoquant le manque de place pour respecter la loi Toubon ne peut qu'être rejeté puisque les gouvernements allemand, autrichien, et d'autres pays, ont pu, sur la même carte, traduire en anglais et en français.

Déposer maintenant votre propre recours devant la plus haute juridiction administrative française aurait un grand retentissement. Il aurait sans doute beaucoup plus de chances de succès. Mieux : il aurait en lui-même l'effet salutaire de démontrer que l'*Académie française* assume pleinement sa vocation de contrôle et d'aiguillage de l'État dans ses responsabilités éminemment régaliennes d'affirmation et de protection du français en France et de son rayonnement à l'extérieur, pilier national et civilisationnel.

Madame, dans l'esprit de M. Jean-Marie Rouart, et d'autres Immortels, vous avez aussi publié et commenté le 15 février 2022 dans *Le Figaro* le rapport de votre noble institution sur les ravages du franglais.

Le 23 juin 2022, sur l'invitation de l'Académie française, vous avez reçu pour une conférence sous la Coupole M. Simon Jolin-Barrette, ministre québécois de la Langue française et de la Justice, porteur de la « Loi 96 » qui constitue une réaction salutaire contre l'affaiblissement de la résistance québécoise ces dernières décennies et le grignotage de sa fameuse « loi 101 » du gouvernement Lévesque de 1977.

Ce 23 juin, M. Jolin-Barrette, très ému, a **lancé un vibrant appel à la France** pour qu'elle réagisse à son tour fortement en faveur de la langue commune.

Comme *ALF* l'avait fait en 1993 en rédigeant avec des juristes, notamment conseillers d'État, la première esquisse de ce qui devint la loi Toubon, le *Haut Conseil*, pour sa part, a décidé de lancer une nouvelle esquisse de loi plus protectrice, en s'entourant de spécialistes, et en réunissant des parlementaires de divers bords pour la porter, et la présenter aux autorités compétentes et aux médias.

Accepteriez-vous Madame, de recevoir deux ou trois bretteurs de notre *Haut Conseil international* pour vous présenter les projets évoqués et recueillir vos conseils ?

Nous ne sommes plus au Grand Siècle, mais l'Académie française est, avec vous, fidèle à la féconde pensée qui présida à sa création. Madame, vous êtes, pour les mousquetaires du Cardinal à défaut de Roy, cette « dame à sa haute fenêtre ». Pour Nerval déjà, « c'est sous Louis treize... ». Ils aimeraient vous saluer du geste large de l'époque : devant vous inclinés, balayer le sol de leurs feutres empanachés.

Dans cette attente, je dépose à vos pieds mes très respectueux hommages.

Albert Salon, docteur d'État ès lettres (Sorbonne 1981, sur « l'Action culturelle de la France dans le monde »), ancien ambassadeur de la France, Secrétaire général du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie*.

La politique du français par M. Frédéric Mitterrand, alors ministre de la Culture et de la Langue française, toujours d'actualité.



Déclaration de M. Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication, sur la défense et la promotion de la langue française et la francophonie, Paris le 9 mars 2011, au lancement de la Semaine de la langue française et de la francophonie : Pourquoi célébrer la langue française ? Pourquoi chaque année, au mois de mars, lui consacrer une « semaine » ? Quel besoin avons-nous de nous pencher durant ces quelques jours sur ce qui nous permet aussi naturellement et aisément d'échanger et de nous comprendre ? Cette langue, des maîtres nous l'ont enseignée et continuent de le faire avec talent et engagement auprès des jeunes générations. Nous l'utilisons à chaque instant, sans paraître accomplir une performance telle qu'elle justifierait une célébration annuelle. La Semaine de la langue française, c'est un arrêt sur les mots, comme on fait « un arrêt sur image ». Car le propre d'une langue, c'est de disparaître derrière les mots qui l'incarnent. Partir des mots, c'est faire entendre la langue, l'approcher dans sa matérialité singulière et sonore ; c'est permettre de mieux en appréhender la richesse, l'histoire, l'évolution.

Dans la course du quotidien, on s'arrête rarement sur les mots, à moins d'être linguiste, terminologue, lexicographe ou traducteur. Et pourtant, si l'on en prend le temps, c'est l'une des meilleures manières de parler ensemble de notre langue, d'en percevoir les enjeux, le rôle qu'elle joue dans la construction de soi, dans la vie sociale de chaque citoyen, dans l'accès aux savoirs et aux imaginaires. S'il faut partir des mots, c'est parce que ceux-ci ne sont pas interchangeables : « un mot et tout est sauvé, un mot et tout est perdu », écrivait André Breton dans *Le revolver à cheveux blancs*.

Pas davantage que les mots les langues ne sont interchangeables : chacune est l'expression singulière d'un rapport avec le monde. Chaque langue raconte le monde à sa manière, comme dans une imperceptible histoire parallèle. Des mots du passé tentent d'appréhender de nouvelles réalités, d'autres anticipent sans le savoir sur ce qui est encore à advenir : c'est précisément ce décalage qui donne du fil à retordre au terminologue, et qui fait le bonheur de l'écrivain. Concevoir une langue comme un simple outil de communication, en oubliant qu'elle est l'expression changeante d'une culture, c'est au fond ôter à l'être humain sa capacité de douter, de rêver, de se tromper, de créer, bref n'en faire que le vecteur des transactions et des émotions formatées.

Et parmi les fonctions essentielles d'une langue, il y a également la capacité à donner une forme aux liens de solidarité. Langue partagée, en France et plus largement dans le monde, par 220 millions de locuteurs, le français est ce qui nous relie le plus spontanément, ce qui permet immédiatement de nous reconnaître dans l'appartenance à une communauté d'idées, de valeurs, de références. C'est bien la langue qui nous permet de « faire société ». Étant entendu, bien sûr, que chacun de nous est porteur d'appartenances et de solidarités multiples, qui ne peuvent qu'enrichir le lien avec la langue française. Or si j'évoque, à propos de la langue française, la nécessité de faire un arrêt sur image, c'est bien pour en saisir le mouvement. Car le français évolue en permanence, il suffit pour s'en rendre compte de tendre l'oreille dans la rue, dans les transports, dans les cafés, dans les cours d'écoles, ou d'ouvrir son ordinateur et de se promener sur la Toile. L'État, à sa manière, participe à cette évolution : il confie à d'éminents spécialistes, les membres des commissions de terminologie et de néologie, le soin de proposer des termes français précis, clairs, et définis avec soin, pour désigner les réalités et les concepts du monde contemporain. Je suis très admiratif de ce travail, j'ai eu l'occasion de le dire il y a deux mois en recevant des représentants de ce que l'on appelle le dispositif d'enrichissement de la langue française. Dans les sciences et les techniques, nous avons besoin d'un vocabulaire français qui s'adapte en permanence et avec rapidité aux évolutions technologiques et aux avancées de la pensée. Il en va de l'avenir et du rayonnement de notre langue au plan international. J'ai souhaité cependant que l'on aille un peu plus loin dans cette démarche, en ouvrant, non pas pour le vocabulaire très spécialisé qui concerne finalement un nombre réduit de professions, mais pour des termes qui ont vocation à s'implanter dans l'usage, ce dispositif au grand public. Il s'agit de permettre aux internautes de participer à l'élaboration du vocabulaire recommandé, d'émettre un avis sur les choix effectués par les commissions de terminologie, de participer à des consultations pour chercher à obtenir le terme français le plus approprié, d'être tenu informé de la publication au Journal officiel de ce vocabulaire. Pour cela, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France a élaboré un nouveau « wiki ». Un « wiki », vous le savez tous mieux que moi, ce n'est pas une variante dyslexique du surnom que l'on pourrait donner parfois par erreur, dans le feu de l'action des terrains de rugby, à nos amis néo-zélandais. Je vous parle bien sûr de ce merveilleux outil contributif qui est né avec l'internet. Avec « wikiLF » (LF comme langue française), on disposera donc d'un outil collaboratif qui permettra à tous ceux que la langue française intéresse de pouvoir participer à son enrichissement.

Je souhaite également aller plus loin dans un autre domaine, celui de la traduction, parce que le français n'a rien à gagner s'il ne dialogue pas avec les autres langues. Traduire, c'est préserver la

fonctionnalité d'une langue, en permettant aux idées et aux imaginaires qu'elle exprime d'être largement diffusés dans le monde. Le rapport de force entre les langues est tel aujourd'hui que si nous n'avons pas l'assurance, dans le domaine de la recherche notamment, d'être compris, grâce à la traduction, d'un public non francophone, nous pourrions être tentés de renoncer à nous exprimer en français, et donc à « penser » en français. Il faut aussi, je crois, dans les différentes disciplines scientifiques, prendre en compte la réalité du système d'évaluation, qui fait que les chercheurs sont désormais jugés sur leurs taux de citation en ligne dans des publications essentiellement en anglais. C'est pourquoi, j'ai décidé, avec le concours de la DGLFLF, du CNL, du CNRS et de l'Institut français, de mettre en place un programme de soutien à la traduction et à la mise en ligne en anglais de la production scientifique française dans le champ des sciences sociales et humaines, suivant un principe simple : traduire et mettre en ligne en anglais pour pouvoir penser et produire en français – tout en garantissant au chercheur le référencement et la visibilité internationale dont il a besoin. Pour terminer ce propos, je voudrais vous dire quelques mots sur la Semaine de la langue française elle-même. Et revenir ainsi à mon propos liminaire : pourquoi célébrer la langue française ? Je partirai d'un constat simple : l'usage d'une langue ne se décrète pas dans le marbre des textes de lois ou des académies. Les textes légaux et réglementaires ne peuvent suffire à eux seuls à garantir l'emploi de notre langue dans la société. Le français est l'affaire de tous, et son emploi dépend d'abord de l'intérêt qu'y portent les citoyens, de la curiosité, de l'appétit dont ils font preuve à son égard, de leur vigilance aussi pour relever des situations où notre langue n'a pas la place qui lui revient. Ce que je propose, aux côtés de mes collègues de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères, avec cette Semaine de la langue française, c'est donc un cadre festif et ludique qui permette à chacun d'exprimer son attachement à notre langue commune, fût-ce de la façon la plus modeste. Sur cet attachement de nos concitoyens, je n'ai d'ailleurs aucun doute : j'en veux pour preuve leur amour jamais démenti pour les dictionnaires, les dictées, les mots croisés, leur intérêt pour tout ce qui touche à l'orthographe. La France, c'est aussi un pays où l'on trouve des sages de la langue, comme Alain Rey, pour écrire un *Dictionnaire amoureux des dictionnaires*. Je ne vais pas livrer devant vous un catalogue fastidieux de manifestations qui, elles, ne le sont pas du tout, mais si je pioche au hasard dans le programme de cette Semaine, j'y trouve d'innombrables manifestations qui se sont donné pour mission de séduire avec les mots. Un « bal littéraire » au Dansoir Karine Saporta, une « dictée pour les nuls » au Salon du livre, une « journée des dictionnaires » à Cergy Pontoise, une « bataille d'écritures » en ligne en Bourgogne, des « caravanes des dix mots » dans plusieurs régions de France, caravanes qui se muent en « camion des mots » sur les routes d'Auvergne, un « pilou des mots » en Nouvelle Calédonie, un festival « Sidération » à Paris pour explorer les imaginaires spatiaux... Sans oublier les nombreuses manifestations qui se tiennent partout dans le monde où le français est en partage, au Québec, en Belgique, en Suisse, mais aussi en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Bref, avec 2 000 manifestations en France et dans le monde il y a de quoi satisfaire tous les amoureux ou simples curieux de notre langue, avec comme principe fédérateur le plaisir d'apprendre, de découvrir, de partager. Ce programme ne pourrait vous être proposé sans les différents partenaires qui ont contribué à sa réalisation. Partenaires institutionnels, d'abord, avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, qui coordonne le vaste programme de manifestations dans le monde, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, pour ses nombreuses actions éducatives en faveur de la langue française. Je rends un hommage tout particulier au Centre national de documentation pédagogique, qui a mis à disposition des enseignants de très riches ressources pédagogiques sur le site « dis-moi dix mots ». Partenaires médias, ensuite, dont l'engagement en faveur de la langue française est fidèle et fervent : je veux parler de *L'Express*, *Métro*, *TV5 Monde*, *France Télévisions*, *Radio France*, *evene.fr*, *RFI*... Sans oublier les initiatives sur la Toile de Plus belle la langue française et du Slam.org. Les éditeurs, enfin, avec Le Robert, naturellement, mais aussi Autrement, Belin, First Éditions, L'École des loisirs, le Livre de poche et Le Seuil.

Dans ce long propos, j'ai volontairement omis une discipline qui s'est fait une place de choix parmi les cultures urbaines. Une discipline qui fait swinguer la langue française, la rythme en beauté, lui donne puissance et éclat, une discipline ouverte à tous, jeunes et moins jeunes – je m'y suis moi-même essayé il y a un an – et qui fera l'objet durant cette Semaine d'un nombre incalculable de tournois, joutes, concours dont les maîtres mots sont l'inventivité et la générosité : c'est bien sûr le slam, dont l'un des représentants les plus talentueux nous fait le plaisir de parrainer cette Semaine de la langue française, et d'être parmi nous aujourd'hui. Je parle de Grand Corps Malade, que je suis très heureux d'accueillir.

Frédéric Mitterrand fustige « la langue de bois des politiques »

Par Mathias Pisana *Le Figaro*, 14/03/2016

« Jamais autant de personnes n'ont parlé le français à travers le monde », assure l'ancien ministre de la Culture.

À l'occasion de la Semaine de la langue française, l'ancien ministre de la Culture s'est exprimé le lundi 14 mars sur les ondes de *France Inter*. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas tendre avec le personnel politique.

Frédéric Mitterrand est un fervent défenseur de la langue française. Invité de Léa Salamé sur *France Inter* ce lundi 14 mars, il a profité de l'occasion pour le rappeler. L'ancien politique ne s'est pas privé de pointer les mauvaises habitudes de François Hollande et Nicolas Sarkozy notamment : « François Hollande et Nicolas Sarkozy se font une concurrence extraordinaire pour abîmer le français », plaisante l'ancien ministre de la Culture.

La lettre d'info Culture et Loisirs

La cause? Le maniement persistant de la langue de bois. « Si vous écoutez Ségolène Royal par exemple, vous rentrez alors dans une sorte de tunnel de langue de bois extraordinaire. Quand vous ressortez de là, vous avez la tête en carton », explique-t-il. Avant d'ajouter : « Les bras vous en tombent d'entendre ce genre de choses. »

Que faire alors pour redonner ses lettres de noblesse à la langue française? « Pour défendre la francophonie, il faut parler notre langue le mieux possible (...). Et ne pas être dans une attitude victimaire permanente en se disant: 'Ah la pauvre francophonie, elle est écrasée par l'anglais...' », préconise l'auteur de *Lettres d'amour en Somalie*.

L'agonie du subjonctif

Frédéric Mitterrand a aussi confié recevoir de nombreuses lettres s'inquiétant de l'extinction de la forme interrogative ou de l'agonie du subjonctif. « Ce dernier fut un temps magnifique, parce que dans notre langue française, il exprime le souhait, le rêve. C'est quelque chose de vraiment subtil, d'intelligent », défend-il.

Celui qui ne cache plus ses ambitions d'intégrer un jour la prestigieuse Académie française, insiste sur le rayonnement persistant du français au-delà des frontières : « Jamais autant de personnes n'ont parlé le français à travers le monde », s'accorde-t-il à dire. À ce jour, quelque 250 millions d'individus utilisent la langue de Molière, sur les cinq continents confondus. Mais parler français ne veut pour autant pas dire bien parler. Y compris chez les politiques.

Initiative Communiste

NDLR : Georges Gastaud, résistant social, politique et linguistique, animateur du PRCF, parti communiste rénovateur, préside l'association de combat linguistique C.O.U.R.R.I.E.L., membre (ainsi que l'AFRAV citée) du HCILFF. A.S.

Si prompt à condamner « en comparution immédiate » les Gilets jaunes et les syndicalistes de classe, la « justice » vient encore d'étaler sa partialité de classe. Elle a débouté l'AFRAV, une association de défense de la langue française, qui demandait que l'État français fût condamné pour avoir mis en place une nouvelle carte d'identité conforme aux exigences de la despotique UE et qui, par la bande, institue l'anglais comme langue officielle bis de la France. L'Académie française avait également protesté à cet effet sans même recevoir une réponse de Lord Macron.

Au mépris de la Constitution, dont l'article II-a pose que « la langue de la République est le français », et de la loi Toubon qui stipule que lorsqu'il existe une nécessité absolue de traduire une inscription officielle en d'autres langues que le français, il faut au moins utiliser une autre langue que l'anglais (allemand, italien, espagnol, néerlandais...) de manière à ne pas lui conférer en douce le statut de langue officielle auxiliaire (un statut qui, en peu de temps, a conduit à liquider le gaélique en Irlande).

Tout cela s'inscrit dans le processus complètement verrouillé, soustrait au débat et subrepticement totalitaire qui, sous l'égide de l'UE (qui veut faire de l'anglais sa seule langue officielle « de travail »), et en plein Brexit, tend à SUBSTITUER l'anglais aux autres langues nationales d'Europe. Le but étant d'installer l'État fédéral européen en marche (en clair, un nouvel Empire !), et avec lui un Grand Marché Transatlantique de la force de travail qui serait une catastrophe sociale, économique et culturelle pour des millions de travailleurs.

Or, force est de constater que, en dehors du PRCF, et aussi, soyons justes, du PARDEM et du MS 21, aucune organisation de gauche, aucun grand syndicat confédéral ou de branche, y compris dans le secteur de l'Éducation, ne bouge un doigt contre cette énorme expropriation linguistique du et des peuple(s) (qui vise aussi l'allemand en Allemagne et en Autriche, l'italien en Italie, etc).

Pire, « PCF is back! » était le slogan d'ouverture de campagne de Roussel, et Mélenchon, qui pourfendait naguère l'anglais en le traitant, outrancièrement du reste, de « langue de l'occupant », juge désormais que la prolifération maligne des enseignes en anglais dans Paris est un signe heureux de la « créolisation » (il confond avec la... colonisation étatsunienne !) de notre pays. **Car la créolisation, ça n'a jamais été qu'une seule langue dévore toutes les autres au profit d'une logique et d'une idéologie néolibérale d'empire !**

Bref, il faut davantage bouger sur cette question linguistique qui n'est en rien un « à-côté » du combat social. Ceux qui en doutent encore devraient d'urgence relire Gramsci ou Aragon sur ces questions.

COMMUNIQUÉ DE L'A.FR.AV: **Préoccupant et scandaleux : le bilinguisme français-anglais de la nouvelle carte d'identité des Français validé par le Conseil d'État !**

Le 22 juillet dernier, le Conseil d'État a validé la nouvelle carte nationale d'identité sous-titrée en anglais. Ce jugement est décevant et inquiétant, car il montre que les juges ne jugent plus selon l'esprit de la loi, mais selon l'air du temps, qui, comme l'on sait, est favorable à l'anglicisation-américanisation de notre société.

L'esprit de la loi Toubon est de soutenir la langue française, et non de la contourner par un raisonnement pro-anglais, pour permettre, entre autres choses, l'installation du bilinguisme français-anglais partout dans le pays.

Pour attaquer le bilinguisme de la nouvelle carte nationale d'identité, nous nous sommes appuyés sur l'article 4 de la loi Toubon : « Lorsque des inscriptions (...), apposées (sur la voie publique) (...) par des personnes morales de droit public ou des personnes privées exerçant une mission de service public font l'objet de traductions, celles-ci sont au moins au nombre de deux. » [...]

Soit, il n'est question dans cet article de loi que d'inscriptions faites sur la voie publique et non écrites dans un document administratif comme c'est le cas pour la nouvelle carte nationale d'identité, mais il n'est pas marqué non plus que les écrits faits dans un document administratif sont exonérés de respecter l'obligation de traduire le français en au moins deux langues étrangères s'il y a recours à la traduction.

« French Tech » : les défenseurs du français attaquent l'État en justice (dans *Le Point*, correspondant à Montpellier, Henri Frisque) 21/9/2022.

Une association de défense de la langue française veut faire interdire, au nom de la loi Toubon, des marques emblématiques comme le « Health Data Hub » et « Choose France ».



Emmanuel Macron s'exprime lors du sommet « Choose France », en juillet 2022 à Versailles. © Ludovic Marin - Pool – AFP.

Bye-bye les start-up de la French Tech, bonjour les jeunes pousses de la Technologie française ? Si l'association *Francophonie Avenir (AFRAV)* gagne le procès qu'elle intente à l'État français, ce jeudi 22 septembre devant le tribunal administratif de Paris, plusieurs marques et labels de premier plan, à connotation anglophone, devront se trouver d'urgence une traduction en français. Sur la sellette avec la « French Tech » : le label « Next 40 », décerné à des entreprises technologiques prometteuses, le nom du sommet « Choose France », qui réunit chaque année des dirigeants de grandes entreprises étrangères et françaises, mais aussi le « Health Data Hub », la plateforme de données de santé française. Autre accusé : le « French Impact », l'accélérateur d'innovation sociale et environnementale du ministère de la Transition écologique et solidaire. Arme juridique brandie par l'association : la loi Toubon de 1994, qui impose un certain nombre de règles pour privilégier l'usage du français. Mais par quels termes l'association requérante propose-t-elle de remplacer toutes ces marques, dont certaines sont devenues emblématiques ? « Ce n'est pas notre problème, répond le président de l'*Afrav*, Régis Ravat. Notre travail, c'est de faire respecter la loi. À eux de trouver le bon slogan. »

« Contre l'hégémonie de l'anglais »

L'homme qui s'attaque ainsi, avec sa petite association, à l'anglophilie de l'État français n'est pas un agrégé de français parisien. Mais un jeune retraité du Gard à l'accent chantant, ancien chef du rayon informatique et hi-fi d'un hypermarché Carrefour, où il était délégué

CGT. Il y menait déjà le même combat pour bouter l'anglais hors de ses rayons : « J'ai lancé un jour une pétition en ligne contre les anglicismes utilisés par l'enseigne, comme *Firstline* et *Bluesky*, ce qui m'a valu d'être convoqué au siège », sourit-il. Ses voyages au Québec, et ses rencontres avec des indépendantistes québécois, dans les années 1980, ont été, dit-il, une révélation.

« Quand nous défendons le français, ce sont toutes les langues du monde que nous défendons contre l'hégémonie d'une seule » : cette phrase du Québécois Pierre Bourgault est devenue son mantra. Et la loi Toubon, son principal outil. Surtout quand il se rend compte, en 2014, que « malgré cette loi, aucun procès n'a été gagné contre l'anglomanie ». Après avoir poliment demandé, pendant des années, aux collectivités de bien vouloir éviter de privilégier l'anglais dans l'espace public, sans aucun succès, Régis Ravat est lui aussi passé à l'action devant les tribunaux.



Régis Ravat a fait de la défense de la langue française son cheval de bataille

Dossier

Le Gabon consolide son statut de pays le plus riche d'Afrique, devant le Botswana (hors très petits pays), par Ilyes Zouari

Après avoir dépassé le Botswana, second producteur mondial de diamants, après la Russie, le Gabon creuse l'écart et confirme son statut de pays le plus riche du continent en termes de PIB par habitant, hors très petits pays, majoritairement insulaires. Cette nouvelle performance, réalisée avant la forte hausse du cours du pétrole en 2022, est due aux importantes avancées en matière de diversification et de facilitation de l'entrepreneuriat, à l'origine d'une économie plus résiliente et d'une modernisation rapide du pays. Par ailleurs, ces réussites tendent à démontrer que la récente adhésion du Gabon au Commonwealth n'est en rien liée à des considérations d'ordre économique...

8 017 dollars par habitant début 2022

Selon les dernières données de la Banque mondiale, le Gabon affichait un PIB par habitant de 8 017 dollars début 2022, dépassant ainsi celui du Botswana, qui s'établissait à 7 348 dollars. En creusant l'écart par rapport à l'année précédente (respectivement 6 882 et 6 349 dollars, selon les données les plus récentes), le Gabon consolide ainsi sa position de pays le plus riche du continent, hors très petits pays ne pouvant être pris en compte pour l'établissement de comparaisons pertinentes en matière de richesse et de développement économique et social, en raison d'une très faible population (moins de 1,5 million d'habitants) et d'une superficie particulièrement réduite,

avec un territoire parfois à peine visible sur une carte géographique. Il s'agit notamment de Maurice, des Seychelles et de la Guinée équatoriale, qui affichent une richesse par habitant supérieure, mais dont la population est comprise entre seulement 0,1 et 1,5 million d'habitants, et dont le territoire est très limité (la Guinée équatoriale et Maurice, les deux moins petits de ces trois pays partiellement francophones, étant respectivement 9,5 fois et 131 fois moins étendus que le Gabon...)

Le Gabon et le Botswana ont le double point commun d'être des pays au sous-sol très riche en matières premières non renouvelables, tout en ayant une population quasi égale en nombre. Peuplé de 2,3 millions d'habitants, le Gabon est en effet le 8^e producteur africain de pétrole (et le 36^e au niveau mondial) ainsi que le deuxième producteur africain et le 3^e mondial de manganèse (et en passe d'en devenir le second, derrière l'Afrique du Sud), tandis que le Botswana, peuplé de 2,4 millions d'habitants, est le deuxième producteur mondial de diamants, après la Russie. Sur ces deux points, ces deux pays peuvent également être comparés à la Namibie, pays voisin du Botswana et ancienne colonie sud-africaine ayant obtenu son indépendance en 1991 au terme d'un long conflit de 23 années. Comptant 2,6 millions d'habitants, la Namibie est en effet le 5^e producteur africain de diamants (et le 7^e mondial), ainsi que le premier producteur continental et le quatrième mondial d'uranium, essentiellement destiné à la Chine et avec une production désormais près de deux fois supérieure à celle du Niger (second producteur africain, et fournissant aujourd'hui moins d'un tiers de l'uranium consommé par la France, qui s'approvisionne principalement au Kazakhstan et au Canada). Toutefois, la Namibie traverse une grave crise économique depuis quelques années, et affiche un PIB par habitant de seulement 4 729 dollars début 2022, largement derrière le Gabon et le Botswana.

Diversification, réformes et économie résiliente

Les bonnes performances du Gabon résultent principalement d'une politique volontariste en matière de diversification menée au cours de la dernière décennie, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), lancé en 2009. Visant à le sortir de sa forte dépendance aux industries extractives, tout en œuvrant à en tirer davantage profit en commençant à transformer localement une partie de la production, ce plan consiste à industrialiser le pays en s'appuyant grandement sur le développement de la filière bois et de l'agriculture, ainsi qu'à investir dans les services en développant notamment le secteur du numérique, et plus récemment le tourisme.

Dans ce cadre, le Gabon s'était illustré par la mise en œuvre d'une mesure très audacieuse dès le 1^{er} janvier 2010, en interdisant l'exportation de grumes afin de valoriser la filière bois à travers la transformation locale avant exportation, et avec à la clé la création d'un tissu industriel source d'une valeur ajoutée bien plus importante. Toujours dans cette optique, le gouvernement a mis en place une série de mesures incitatives afin d'attirer les investisseurs, dont, par exemple, la création de la zone économique spéciale (ZES) de Nkok, vaste zone franche s'étendant sur 1 126 hectares à proximité de la capitale, et créée grâce à un partenariat public-privé (PPP) avec le groupe singapourien Olam, géant mondial de l'agroalimentaire. Cette zone abrite désormais près de 80 entreprises (très majoritairement, mais pas uniquement, dans le secteur du bois), et représente à elle seule un tiers de la production nationale de bois transformé.

Grâce à cette politique, le Gabon a ainsi multiplié par deux le poids de cette filière dans l'économie nationale, qui a pesé pour 5 % du PIB et 15 % des exportations de marchandises en 2021. Cette performance s'est notablement traduite par la multiplication par quatre du volume du bois transformé sur la même période, la création de plusieurs milliers d'emplois, et ce, tout en réduisant le volume total de bois coupé ! En quelques années seulement, le Gabon s'est ainsi hissé au premier rang africain et au troisième rang mondial pour la production de contreplaqués. Par ailleurs, le pays vient récemment de monter encore en gamme en commençant à produire des meubles exportables, et envisage même de devenir prochainement un des dix principaux

exportateurs mondiaux en la matière. De plus, le développement de l'industrie de transformation du bois commence à entraîner l'apparition de nouvelles industries produisant d'autres matières nécessaires à cette activité. Ainsi, la première usine de fabrication de colle pour contreplaqué vient tout juste de démarrer sa production, en septembre dernier, et constitue une première dans les pays de la zone CEMAC.

En dehors de la filière bois, le Gabon a également porté son attention sur le secteur agricole et les industries agroalimentaires, fortement négligées dans le passé. De nombreux programmes ont ainsi été mis en œuvre dans le cadre du PSGE, comme le Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) et le programme Graine, lancés en 2014 et consistant notamment à distribuer des terres, à soutenir la création de coopératives, et à former, financer et équiper des agriculteurs. Plus récemment, en juin 2021, et dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation (PAT) lancé en début d'année, le gouvernement est même allé jusqu'à adopter une loi imposant aux entreprises actives dans le domaine de la distribution alimentaire de se fournir à hauteur de 50 % auprès de producteurs locaux pour leurs stocks de produits frais et transformés. Une nouvelle loi audacieuse, visant à parvenir à la souveraineté alimentaire sur un certain nombre de produits stratégiques, et à réduire de moitié les importations de produits alimentaires, transformés ou non, d'ici 2025, dans un pays qui importe aujourd'hui environ les trois quarts de sa consommation en la matière. L'augmentation attendue de la production agricole se fera notamment à travers les cinq zones agricoles à forte productivité, récemment créées, et s'appuiera également sur un futur centre de recherche et développement dédié au secteur, dont la création a été annoncée en juin dernier (et qui sera analogue à celui qui venait d'être inauguré quelques jours plus tôt en Côte d'Ivoire, grande puissance agricole).

Parallèlement à cette volonté de réduire fortement sa dépendance alimentaire, le pays a également œuvré à développer des cultures destinées principalement à l'exportation, et notamment celles du palmier à huile (pour l'huile de palme) et de l'hévéa, ou encore du café et du cacao qu'il souhaite relancer. En 2020, et malgré la pandémie, les exportations d'huile de palme avaient bondi de 59 %, et représentaient déjà 0,6 % des exportations du pays, quelques années seulement après les premières plantations d'arbres. Ayant inauguré en 2017 la plus grande usine d'huile de palme du continent, le Gabon ambitionne de devenir prochainement le troisième producteur africain et le premier exportateur continental d'huile de palme. Et comme pour la filière bois, l'essor de cette activité est à l'origine de l'apparition d'autres productions industrielles, telles que la production de savon et la fabrication de biocarburants (qui devrait démarrer dès 2023).

Ces efforts en faveur du développement agricole et industriel ont par ailleurs été accompagnés d'une politique volontariste de développement des nouvelles technologies et du secteur du numérique. Et ce, en investissant notamment dans la construction d'un réseau haut débit à fibre optique (dès 2012), la numérisation de l'administration, le soutien à la transformation numérique des entreprises (à travers notamment la création de la Société d'incubation numérique du Gabon, SING, en 2018, en partenariat avec la Banque mondiale), et dans le soutien aux jeunes créateurs de *startups*, de plus en plus nombreuses.

Cette politique active de diversification a permis au Gabon d'augmenter considérablement le poids des activités non directement liées aux industries extractives dans l'économie nationale. Ainsi, ces activités ont été à l'origine de 14,5 % des exportations de biens du pays en 2019, soit le double que pour le Botswana (+ 99 % environ) qui affichait un taux de seulement 7,3 %, et dont la dépendance aux industries extractives (essentiellement les diamants, mais aussi le sel, entre autres) demeure écrasante. Un écart important qui s'observe encore davantage en effectuant la même comparaison avec d'autres pays proches au sous-sol et aux fonds sous-marins particulièrement riches, comme le Nigeria et l'Angola, où ce taux n'atteint qu'environ 7 % et 1 %, respectivement, du total des exportations de biens (7,1 % et 2 % en 2019). Au Nigeria, les activités directement liées aux hydrocarbures et aux industries minières sont ainsi à l'origine

d'environ 93 % des exportations du pays (premier producteur africain de pétrole et huitième exportateur mondial, ainsi que 3^e producteur continental de gaz naturel et 6^e exportateur mondial de gaz liquéfié), tandis qu'elles pèsent pour environ 98 % des exportations de l'Angola (second producteur africain de pétrole, et désormais 2^e producteur africain et 4^e mondial de diamants).

Les importants progrès réalisés par le Gabon en matière de diversification ont ainsi permis au pays d'avoir une économie plus solide et capable de mieux résister aux crises internationales et aux fluctuations défavorables du cours et/ou de la production des matières premières, que celle de bien d'autres grands producteurs d'hydrocarbures, de minerais ou de pierres précieuses sur le continent. Ainsi, le pays n'a enregistré aucune croissance négative sur la période de cinq années allant de 2015 à 2019, alors que le Botswana et le Nigéria en avaient déjà enregistré une (en 2015 et en 2016, respectivement) et l'Angola quatre (de 2016 à 2019). Quant à l'année 2020, marquée par la pandémie, le Gabon est toutefois parvenu à limiter la baisse de son PIB à seulement -1,8 %, la plus faible des quatre pays précédemment cités, et bien moindre que celle connue par le Botswana (- 8,7 %).

Ce processus de diversification a également contribué à accroître l'excédent commercial du pays, passé de 1,9 à 3,4 milliards de dollars entre 2015 et 2021 (toujours selon la Banque mondiale), alors que le Botswana peine désormais à enregistrer un solde commercial positif, le pays étant en déficit depuis 2019 (et l'ayant aussi été en 2015). Sur la période de sept années allant de 2015 à 2021, le Gabon a ainsi réalisé un excédent commercial de 2,6 Mds de dollars en moyenne annuelle, contre un déficit de 0,5 Md pour le Botswana. Les récentes mesures audacieuses prises pour la promotion de la production alimentaire locale, ou encore le doublement prochain de la part de la production locale de gaz butane (devant être protégée à 40 % d'ici deux ans, en 2023), seront également de nature à accroître les excédents commerciaux de pays, à travers la réduction significative des importations en la matière. Au passage, il est à noter que la Chine est désormais le premier partenaire commercial du Gabon, dont elle a représenté 27 % du commerce extérieur en 2021 (et absorbé 33 % des exportations). Elle est suivie par la France, qui arrive en deuxième position avec une part de seulement 10 % du commerce extérieur, comme en 2020.

Cette vaste politique de développement économique menée par le Gabon depuis une décennie s'est également accompagnée de grandes réformes administratives, mais aussi juridiques et fiscales, visant à faciliter la création d'entreprise et à améliorer le climat des affaires. De nombreuses mesures ont ainsi été mises en œuvre, et en particulier depuis 2019, telles que la création d'un guichet numérique à l'investissement (GNI, ayant notamment permis de réduire le délai moyen de création d'une entreprise de 30 jours à 3 jours seulement, ainsi que les coûts indirects), la réduction du délai d'obtention d'un permis de construire de 90 à 15 jours, la réduction du délai de raccordement au réseau électrique de 75 jours à 30 jours, ou encore l'abaissement considérable du montant du capital minimum nécessaire à la création d'une Sarl, passé de 100 mille à seulement 5 mille francs CFA.

Ces réformes spectaculaires, non encore prises en compte par tous les classements internationaux en matière de climat des affaires, commencent-elles aussi à contribuer au dynamisme de l'économie gabonaise, et donc à la poursuite de la réduction de sa dépendance aux industries extractives. Ces réformes seront d'ailleurs également très utiles au développement du secteur touristique, encore embryonnaire mais qui constitue désormais une des priorités gouvernementales. En effet, et contrairement aux pays francophones que sont le Maroc et la Tunisie, deux des destinations phares du tourisme sur le continent, l'Afrique francophone subsaharienne a largement et longuement délaissé ce secteur à fort potentiel, faisant ainsi presque ignorer au reste du monde l'existence d'une faune et d'une flore exceptionnelles et comparables à celles pouvant être observées dans certains pays anglophones du continent (comme le Botswana, justement, qui a abondamment investi dans ce secteur). Le Gabon, où le tourisme ne représente qu'un peu moins de 2,5 % du PIB, ne manque pourtant pas d'atouts en la matière : vastes parcs

nationaux (recouvrant 11 % de territoire national, un des taux les plus élevés du continent), faune diversifiée (comme les éléphants de forêt, dont le Gabon abrite plus de la moitié de la population continentale), plages, baleines à bosse au large... Le développement significatif de ce secteur permettrait ainsi au Gabon d'accroître encore davantage sa richesse nationale et de consolider ainsi sa position de pays le plus riche du continent (hors très petits pays). Par ailleurs, il est à noter que le développement du Gabon s'effectue dans le respect des normes internationalement recommandées en matière de transparence financière. Ainsi, il ne fait pas partie des huit pays africains, dont le Botswana, qui figurent sur la liste des pays sous surveillance (ou liste grise) du Groupe d'action financière (GAFI, organisme intergouvernemental), en raison de leur insuffisante coopération en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et d'un possible soutien – au moins indirect – au terrorisme.

Une modernisation rapide, dans le respect de l'environnement

Les grandes avancées réalisées en matière de diversification, de réformes et plus globalement en matière de bonne gouvernance, ont ainsi permis au pays de connaître d'importants progrès économiques et sociaux au cours de la dernière décennie. À titre d'exemple, et dans le domaine de la santé, le taux de mortalité infantile est passé au-dessous de celui du Botswana au cours de la dernière décennie, pour s'établir à 31 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2020 (et 36 pour le Botswana). Ce taux est largement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (50 ‰), se rapproche de celui de l'Afrique du Sud (26 ‰), et est très éloigné de celui de pays comme le Nigeria (72 ‰, et quatrième taux le plus élevé du continent, selon la Banque mondiale). Par ailleurs, le pays se distingue sur la scène internationale en étant l'un des deux seuls pays du continent à disposer d'un laboratoire de type P4, avec l'Afrique du Sud (laboratoire habilité à manipuler les virus les plus dangereux de la planète, comme le virus Ebola). Toujours dans le registre de la santé, il est à noter que le Gabon se distingue également par son assez bonne maîtrise de la progression du VIH (ou Sida), avec un taux de prévalence de 3 % de la population âgée de 15 à 49 ans en 2021, contre 19 % au Botswana qui affiche le troisième taux le plus élevé au monde, juste devant l'Afrique du Sud.

Dans le domaine de l'électrification, le taux d'accès à l'électricité s'élevait à 91,6 % de la population gabonaise fin 2020, plaçant le pays au premier rang en Afrique subsaharienne (hors très petits pays insulaires), devant l'Afrique du Sud (84,4 %, en baisse par rapport à 2019) et loin devant le Botswana (5^e, avec un taux de 72 %). De même, le Gabon est à la pointe des nouvelles technologies, et notamment en matière d'accès à internet. Troisième pays le plus connecté d'Afrique subsaharienne, au coude à coude avec le Botswana (et également hors très petits pays insulaires), les utilisateurs d'internet y représentaient 62 % de la population en 2020, selon les dernières données de la Banque mondiale.

Enfin, le pays n'oublie pas d'investir dans le domaine de l'éducation et de la formation : création du premier campus virtuel d'Afrique centrale en 2016, lancement en 2020 du programme PISE (Projet d'Investissements dans le Secteur Éducatif, qui prévoit notamment la construction de 15 nouveaux établissements scolaires en seulement trois ans, ce qui est assez important à l'échelle du pays), octroi de bourses généreuses pour les étudiants (parmi le plus élevées du continent) ...

Par ailleurs, et même si des progrès demeurent à accomplir, le développement économique et l'enrichissement du pays profitent, à divers degrés, à la quasi-totalité de la population, comme en témoigne la faiblesse du taux d'extrême pauvreté qui s'établissait à seulement 2,5 % de la population en 2017 (pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,90 dollars, parité pouvoir d'achat 2011, selon les dernières données de la Banque mondiale). Un taux considérablement inférieur à celui du Botswana, pays pourtant situé au même niveau de richesse globale, mais où 15,4 % de la population vivait dans l'extrême pauvreté en 2015, et qui constitue un des pays les plus inégalitaires de la planète (le pays serait même le 7^e pays le plus inégalitaire du continent et

le 10^e au niveau mondial, selon le classement relatif à l'indice Gini, mais ayant pour lacune de manquer de données très récentes).

L'ensemble des progrès réalisés ont ainsi permis au Gabon de se classer désormais, hors très petits pays insulaires, au 4^e rang en Afrique subsaharienne en matière de développement humain, et au 8^e rang continental, selon le dernier rapport de la fondation Mo Ibrahim, publié en 2020. Un classement plus fiable et à jour que celui de l'ONU, qui comporte de nombreuses incohérences du fait qu'il se base sur des données parfois assez anciennes (ainsi, le Niger, qui connaît le taux de fécondité le plus élevé au monde et qui est classé devant non moins de 15 pays africains par la fondation Mo Ibrahim, continue à être systématiquement – et étrangement – placé à la dernière position mondiale par l'ONU, alors qu'il est de notoriété que des pays comme et le Soudan du Sud et la Somalie, entre autres, sont bien moins développés...)

Le dynamisme économique du Gabon devrait donc lui permettre de progresser encore davantage dans ce classement au cours des quelques prochaines années. Par ailleurs, son développement rapide est à l'origine d'une immigration assez importante dans le pays, qui affiche déjà la proportion d'immigrés la plus élevée du continent, et atteignant 18,7 % de la population totale en 2020, contre seulement 4,7 % pour le Botswana, qui a pourtant une population comparable (et loin devant la Côte d'Ivoire ou l'Afrique du Sud, où le pourcentage atteint, respectivement, 9,7 et 4,8 %). Ce qui n'empêche pas pour autant le pays de savoir prendre des mesures protectrices lorsque cela est nécessaire, comme par exemple à travers la fixation d'un taux maximal de 10 % de travailleurs étrangers au sein des entreprises pétrolières et minières, et ce dans le double objectif de protéger l'emploi local et d'accroître le transfert de connaissances.

Mais la modernisation rapide du pays, qui se matérialise également par de grands chantiers d'infrastructures (comme celui de la Transgabonaise, route de 820 km devant relier la capitale à Franceville, au sud-est du pays, et lancé en septembre 2020), se déroule dans le respect de l'environnement, domaine dans lequel le Gabon fait souvent figure de modèle. À titre d'exemple, la filière bois, qui est en plein essor, évolue dans le cadre d'une gestion responsable et durable du patrimoine forestier du pays, qui a d'ailleurs décidé que 100 % des concessions forestières devaient être certifiées FSC d'ici 2025 (norme internationale relative à l'exploitation durable des forêts). De même, les plantations effectuées dans le cadre du développement de la production d'huile de palme et d'hévéa ont été presque entièrement réalisées sur des terres non ou faiblement boisées, afin de préserver la forêt équatoriale (contrairement à d'autres pays, et notamment en Asie).

Dans le secteur minier, le nouveau code mis en place en 2019 impose aux entreprises de réaliser une étude d'impact environnemental préalable au lancement de tout projet, et devant être approuvée par deux ministères différents. Dans le même temps, les énergies renouvelables sont en plein essor, avec une multiplication des projets en la matière afin de parvenir à un mix énergétique composé majoritairement d'énergies renouvelables : construction de plusieurs centrales solaires, édification d'un complexe hydroélectrique de 35 MW devant être livré en 2024...

Autre exemple, le tourisme est appelé à se développer en s'appuyant en grande partie sur l'écotourisme, grâce aux 13 parcs nationaux ayant été créés en 2002, et couvrant non moins de 11 % du territoire national (un des taux les plus élevés du continent). La crédibilité et la notoriété internationalement acquises par le pays lui ont d'ailleurs permis d'être, en 2019, le premier pays africain à bénéficier de fonds internationaux en soutien à la lutte contre la déforestation, dans le cadre d'une initiative lancée par l'ONU. Une crédibilité qui s'explique notamment par la stabilité du couvert forestier (91,3 % du territoire national), qui n'a baissé que de 0,5 % au cours de la dernière décennie, malgré un fort développement démographique et économique.

Une Afrique francophone subsaharienne qui continue à tirer l'économie africaine

Les importants progrès réalisés par le Gabon ne sont pas un cas isolé en Afrique subsaharienne francophone, qui continue à être le moteur de la croissance africaine. En 2021, et bien qu'ayant déjà mieux résisté à la grave crise économique internationale de l'année précédente, liée à la pandémie, cet ensemble de 22 pays a globalement réalisé les meilleures performances économiques du continent pour la huitième année consécutive et la neuvième fois en dix ans, tout en en demeurant la partie la moins endettée. Sur la période 2012-2021, soit dix années, la croissance annuelle de cet ensemble s'est ainsi établie à 3,6 % en moyenne (4,1 % hors cas très particulier de la Guinée équatoriale, dont la production pétrolière a baissé presque aussi vite qu'elle n'avait augmenté au début des années 2000), contre 2,2 % pour le reste de l'Afrique subsaharienne.

De son côté, l'espace UEMOA constitue depuis plusieurs années la plus vaste zone de forte croissance du continent, avec une hausse annuelle globale du PIB de 5,7 % en moyenne sur la décennie 2012-2021. Des performances exceptionnelles compte tenu du fait que cette région n'est pas la région la plus pauvre du continent (l'Afrique de l'Est étant la partie la moins développée).

En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire, qui a affiché une croissance de 7,1 % en moyenne sur la période 2012-2011, soit la deuxième plus forte progression au monde au cours de ces huit années (et la plus forte pour la catégorie des pays ayant un PIB par habitant supérieur à 1 000 dollars début 2012), est récemment devenue le pays le plus riche de la région en réussissant l'exploit de dépasser le Nigeria, dont la production pétrolière est environ 40 fois supérieure, et le Ghana dont la production aurifère et pétrolière est quatre à cinq fois supérieure (avec un PIB par habitant de 2 579 dollars pour la Côte d'Ivoire début 2022, contre 2 085 et 2 445 dollars respectivement). Le Nigeria devrait d'ailleurs être bientôt dépassé par le Sénégal, et à moyen terme par le Cameroun, qui affichent constamment des taux de croissance largement supérieurs (et qui ont actuellement un PIB par habitant de 1 606 et de 1 662 dollars, respectivement, bien loin de pays comme l'Éthiopie ou le Rwanda, où il s'établit à 944 et 834 dollars par habitant, respectivement).

Parallèlement, la Côte d'Ivoire, qui continue à creuser l'écart avec le Kenya (2 007 dollars par habitant, et pays le plus prospère d'Afrique de l'Est continentale, après Djibouti, pays francophone), est récemment devenue le premier pays africain de l'histoire disposant d'une production globalement faible en matières premières non renouvelables, à dépasser en richesse un pays d'Amérique hispanique, à savoir le Nicaragua dont le PIB par habitant atteignait 2 091 dollars début 2022 (hors très petits pays africains de moins de 1,5 million d'habitants, majoritairement insulaires). La Côte d'Ivoire est d'ailleurs sur le point de devancer également le Honduras (2 831 dollars par habitant).

Pour sa part, et grâce notamment à de nombreuses réformes, le Niger enclavé (et souvent pointé du doigt par certains pour sa forte natalité) n'est désormais plus le pays le plus pauvre d'Afrique de l'Ouest, ayant récemment dépassé la Sierra Leone anglophone (595 dollars par habitant début 2022, contre 516 dollars). De plus, le pays devrait très rapidement dépasser le Liberia, autre pays anglophone côtier (673 dollars par habitant).

Désormais, seul un des quatre pays les plus pauvres du continent est francophone, à savoir le Burundi, qui se trouve aux côtés du Soudan du Sud, de la Somalie et du Mozambique. Ces quatre pays se situent d'ailleurs en Afrique de l'Est, qui constitue la partie la plus pauvre du continent, en plus d'en être la partie la plus instable, puisque l'on y trouve notamment deux des trois pays ayant connu les conflits les plus meurtriers de la dernière décennie, proportionnellement à leur population (le Soudan du Sud et la Somalie). À ces conflits s'ajoutent un certain nombre de problèmes sécuritaires (terrorisme islamique dans le nord du Mozambique...) et de tensions interethniques, comme en Éthiopie où elles ont déjà provoqué la mort de plusieurs centaines de personnes ces quelques dernières années (ce qui en fait l'un des pays africains souffrant des plus fortes tensions sociales avec, en particulier, l'Afrique du Sud et ses plus de 15 000 homicides par

an). Depuis fin 2020, l'Éthiopie est d'ailleurs entrée en guerre civile sur une partie de son territoire, qui a déjà fait quelques dizaines de milliers de victimes.

Quant à l'endettement, l'Afrique subsaharienne francophone demeure la partie la moins endettée du continent. Début 2022, et selon les données disponibles à cette date auprès du FMI, le taux global de la dette publique pour cet ensemble composé de 22 pays s'établissait à 49,4 % du PIB (58,4 % pour l'ensemble de l'Afrique francophone, Maghreb inclus). Un niveau largement inférieur à celui de la majorité des pays développés. Pour le reste de l'Afrique subsaharienne, le taux se situait à 62,3 % (68,3 % pour l'ensemble de l'Afrique non francophone). Il est également à noter que seuls deux ou trois pays francophones font chaque année partie des dix pays les plus endettés du continent, et qu'aucun d'entre eux ne fait partie des cinq pays les plus endettés.

Enfin, les pays francophones sont globalement moins inégalitaires. La République centrafricaine serait même le seul pays francophone parmi les dix pays africains les plus inégalitaires (selon les données de la Banque mondiale relatives à l'indice GINI, qui n'est toutefois pas suffisamment fiable faute de données assez récentes).

Une adhésion au Commonwealth qui n'a rien à voir avec l'économie....

Les grandes performances économiques et sociales du Gabon et le dynamisme globalement et incontestablement supérieur de l'Afrique francophone (contrairement aux dires de ceux qui méconnaissent le continent) tendent à démontrer que la récente adhésion du Gabon au Commonwealth, en juin dernier lors du sommet de Kigali, ne s'explique guère par des questions liées à l'économie et au développement, mais par des questions d'ordre politique. En effet, et face à une France ayant pris ses distances avec le pouvoir en place, qu'elle pousse régulièrement à faire des efforts en matière de démocratie, les autorités gabonaises sont à la recherche de nouveaux alliés « protecteurs » sur la scène internationale.

Le rapprochement avec le Royaume-Uni et l'adhésion au Commonwealth s'inscrivent donc dans ce cadre, ces deux entités étant assez indifférentes aux questions de liberté d'expression et de droits de l'homme, comme en témoigne la tenue du dernier sommet de cette organisation de pays anglophones au Rwanda, un des pays les plus totalitaires au monde. Le Commonwealth s'accommode si bien des régimes totalitaires, à l'instar de ceux en place en Ouganda (depuis 1986) et en Eswatini (dernière monarchie absolue du continent, au sommet de laquelle trône un roi ne comptant pas moins de quinze épouses, et également en place depuis 1986), que force est de constater que les seuls pays entièrement francophones lui ayant adressé une demande d'adhésion font partie des pays les moins démocratiques d'Afrique francophone (le Gabon et le Togo, membres depuis juin dernier). Ainsi, il est intéressant de constater qu'aucune démocratie francophone n'a demandé à adhérer à l'organisation, tout comme il est intéressant de noter qu'aucune dictature anglophone n'ait pu adhérer à l'OIF au cours des trente dernières années (la Ghana et la Gambie étant déjà des démocraties à leur adhésion).

Chemins de traverse au royaume de la langue française

NDLR : Article de Paul-Henry Gendebien, diplomate wallon et belge, en écho à la recension de son ouvrage p. 35 de notre précédent bulletin. A. S.

En juillet 1994, je participai à un colloque organisé par la Société des Gens de Lettres en son hôtel de Massa, rue du Faubourg-Saint-Jacques, à Paris. Il y avait là des écrivains francophones des cinq continents. On m'avait demandé d'ouvrir cette réunion par une allocution au ton quelque peu officiel qui vanterait les mérites de la francophonie. Je m'appliquai à sortir des sentiers battus dans la mesure du possible et soulignai que son grand atout était sa répartition aux quatre coins de la planète, dans des États régis par des

systèmes politiques très différents, du Nouveau-Brunswick au Vietnam, de la Roumanie au Gabon, dans les pays les plus riches et les plus pauvres. Elle était le point de rencontre d'une verticale qui va de Fourn-le-Comte en Wallonie à Curepipe en Île Maurice, et d'une horizontale qui relie Chicoutimi au Québec à Nouméa en Nouvelle-Calédonie. Ainsi créait-elle des liens invisibles, un réseau entre les hommes et les femmes les plus divers et les plus éloignés. Mais cela ne pouvait et ne peut suffire à expliquer la mystérieuse raison pour laquelle nous sommes attachés à notre langue, comme si elle était un souvenir de famille sans valeur marchande, pieusement transmis de génération en génération.

Esquisse de réponse dans mes notes rédigées pour le discours de ce jour : à cause d'une musique qui nous vient de loin, probablement depuis le ventre maternel. Musique qui nous conduit vers notre destinée comme celle du joueur de flûte de Hamelin, sans même que notre volonté ait la moindre envie de s'y opposer. Parce qu'elle nous est consubstantielle comme l'air que nous respirons. Mais à chacun sa réponse. Ma certitude n'est pas exempte de doute. Suis-je absolument sûr de ma fidélité ? Peut-être pourrai-je vivre en italien en Ombrie, en anglais au Montana, en romanche dans l'Engadine ? Je n'en sais rien. En revanche, il me semble que je suis certain de continuer à penser en français. Mais pour combien de temps ? En arriverai-je au point où ne resterait en moi que la nostalgie de la langue maternelle ? C'est une extrémité à laquelle je ne puis me résoudre, car si m'était soumise la question fameuse de savoir quel livre j'emporterais sur une île déserte, je répondrais qu'avant tout j'y emmènerais mon viatique, ma trousse de secours, ma lampe-tempête, ma maîtresse unique, mon pense-bête, mon petit trésor, en un mot ma langue. Avec une telle compagne sur mon île, je survivrais plus longtemps sans doute qu'avec un seul ouvrage monumental et célèbre, fût-il les *Mémoires d'outre-tombe*, *Anna Karénine* ou *Les Sept Piliers de la Sagesse*... Le livre emporté au loin dans mon sac à dos serait donc un dictionnaire, le plus complet possible. Avec ma langue, mon île ne sera pas déserte ! Avec elle je suis capable de raconter une histoire et des histoires, de m'inventer de toutes pièces une autobiographie et même de reconstruire le monde. C'est-à-dire de transmettre la vie. Car elle est encore, Dieu merci, langue vivante et créatrice.

« J'ai une patrie : la langue française », disait Albert Camus. Il est permis de supposer que cette patrie n'était pas seulement, à ses yeux, l'expression du Beau, pas seulement un refuge esthétique. Il y décelait le lieu d'une conjonction très forte entre le Beau, le Juste et le Vrai. Ambition démesurée ? Je ne le pense pas. Pour Camus, dont la chair fut blessée par le drame algérien, il y avait une sorte de nécessité de crier – et de le faire en français – que l'Histoire est une tempête tragique, mais que l'homme peut se tenir debout dans la tourmente. La grandeur d'un écrivain est de le dire librement dans sa langue, le mieux possible, dans l'ici et le maintenant, de telle sorte que par l'écriture soit frôlé le sacré. Qu'ainsi soit approché l'universel, c'est-à-dire l'unité et l'éternité des glaises humaines.

Parmi les imaginaires francophones possibles, j'aperçois celui de dire l'humain. Celui de ranimer, entre le haut et le creux des vagues de l'Histoire, l'espoir déçu mais persistant d'une humanité plus « républicaine » bâtie sur le trinôme « liberté-égalité-fraternité ». Et de l'exprimer en français, langue engagée mais non alignée. Langue de combat mais non de guerre. Langue de lumière mais non de feu. Langue prophétique qui annonce la liberté au monde, non pas en langue-tract qui insinue le désordre. Ni une langue-manifeste. Mais bel et bien une langue insolente, impertinente, politiquement incorrecte,

accoucheuse de nations et d'avenir. Car la langue française, au-delà ou à cause de ses règles sévères et en raison des messages qu'elle colporte sur son dos malgré les chemins périlleux et les hautes frontières, est liberté en soi. Oui, splendeur de la liberté ici encore.

J'ai parlé d'imaginaire francophone. Erreur peut-être de n'avoir pas évoqué un imaginaire français tout simplement ? J'avoue avoir seulement voulu ménager ceux qui redoutent la confusion entre la langue des Francophones de partout et de nulle part en dehors de l'Hexagone, et la langue d'un seul État-Nation, la France. La question vient de ce que la langue commune nous appartient aussi, nous autres Francophones, et que nous lui appartenons. Aussi d'aucuns préfèrent-ils le vocable unificateur de francité. À vrai dire, l'espace francophone est l'espace français, en tout cas pour les pays de souche, du « premier cercle » tels que la Suisse romande, le Québec, la Wallonie, le Val d'Aoste... Il serait grand temps à cet égard que l'on cesse de vouloir fabriquer – et avec quel artifice – un français de Belgique ou un français du Québec qui vivraient et évolueraient de manière autonome, voire même à distance du français de France. Il y a, et c'est heureux, de superbes québécismes ou wallonismes qui augmentent le patrimoine commun. Mais la langue a besoin d'unité et de cohérence, surtout en face des offensives qui s'organisent contre elle. La chère Antonine Maillet est à la fois d'Acadie et de France. Simenon fut aussi liégeois que français. Ces allégeances superposées n'ont rien de stupide ni de criminel. Sauf aux yeux de quelques personnalités de chez nous qui osent dire – et en français ! – « qu'elles sont de culture wallonne mais pas de culture française » (*sic*). En septembre 1998, ce fut le cas de M. Van Cauwenberghe, ministre de la Communauté française (!), dont le combat pour une légitime réappropriation de leur identité par les Wallons a été remarqué mais qui s'égarait absolument en reniant la francité sans laquelle il n'existerait pas ! Et nos bons auteurs régionalistes, d'Arsène Soreil à Jean Tousseul, de Jean-Pierre Otte à René Henoumont, auraient-ils existé sans la langue française ? L'immense Giono était-il moins provençal parce qu'il écrivait le plus somptueux des français, était-il moins Français parce qu'il se disait de Provence, et avec quelle force et quel amour ?

Chacun ne pourrait-il s'accorder en considérant ce fait puissant, à savoir que la langue française a désormais « échappé » à l'État-Nation qui l'a mise au monde, que le bel oiseau a quitté son nid et que telle une bête joyeuse qui s'est répandue dans la forêt, elle a fait beaucoup de « petits », elle s'est, en un mot, multipliée. Oserais-je cette incongruité : si la langue française est une patrie, on voit bien également que la langue française elle-même n'a plus de patrie au sens géopolitique du terme. Si elle n'a plus de patrie, c'est qu'elle en a plusieurs. Tellement que la voici apatride. Elle est en Europe, aux Amériques, en Afrique, en Asie, en Océanie. C'est pour elle une planche de salut. Subtile alchimie : elle devient parfois créolité. Mais toujours, elle est choix de civilisation pour beaucoup de peuples. En guise de conclusion à mon exposé, je saluai les écrivains venus des Caraïbes, de l'Afrique noire, de l'océan Indien, du Québec ou d'Acadie, du monde arabe ou de Bruxelles. Je les remerciai d'aimer la France sans complaisance ni servilité mais également sans complexe et sans rancune nonobstant le fait, majeur pour certains d'entre eux, de l'ancienne colonisation. En vérité, je les sentais heureux d'être présents et ensemble, heureux d'être ici comme on est à la maison.

La langue française n'est pas « la » langue universelle. Mais elle a vocation à l'universalité. C'est aujourd'hui sa force principale. Elle offre ses services (par exemple

la chaîne de télévision TV5) et ses utilités juridiques, scientifiques, commerciales. Elle n'est pas la langue d'une puissance dominante. Les peuples qui s'intéressent à elle lui demandent en retour de s'offrir sans s'imposer et sans marchander. Que sa musique frappe donc doucement à la porte des nations qui ont un impérieux besoin d'une langue de communication internationale. Ainsi le monde pourrait-il encore lui sourire.

Admirable éloge de la langue française par l'écrivain Jean-Marie Le Clézio (prix Nobel de littérature) dans *L'Express* du 7 octobre 1993. Extraits : « [...] On n'a pas le choix de sa langue. La langue française, parce qu'elle était ma langue maternelle, était une fatalité, une absolue nécessité. Cette langue m'avait recouvert, m'avait enveloppé, elle était en moi jusqu'au tréfonds [...]. C'était la langue française. Ma langue. Ma personne, mon nom en quelque sorte. Sans le savoir, sans le vouloir, elle me donnait sa beauté, sa douceur [...]. Pour moi qui suis un îlien, un descendant de Breton émigré à l'île Maurice, quelqu'un d'un bord de mer, qui regarde passer les cargos, qui traîne les pieds sur les ports, quelqu'un qui n'a pas de terre, qui ne s'enracine pas dans un terroir, comme un homme qui marche le long d'un boulevard et qui ne peut être ni d'un quartier ni d'une ville, mais de tous les quartiers et de toutes les villes – la langue française est mon seul pays, le seul lieu où j'habite. Non pas la langue que jentends, ni celle qui s'écrit dans les livres, mais la langue qui parle au fond de moi, quelquefois même sans mots, juste un mouvement instinctif, quelque chose qui tremble, qui trouble, qui passe, qui pose des pierres... »

Charles-Joseph de Ligne (1735-1814) était le causeur et le mémorialiste le plus spirituel de son temps. Les cours et les salons se disputaient sa conversation. Celui qui fut l'ami de la Grande Catherine, de Goethe et de Casanova était le plus Européen des Wallons et le plus Wallon des Européens. Il se sentait Français à Vienne et Autrichien à Versailles. Les recrues de son régiment étaient des jeunes gens de chez nous. Avec la plus tendre des affections, il les appelait « mes Wallons ». Le philosophe-moraliste-homme d'esprit avait osé cette sentence : « On ne rit bien qu'en français ! »

Dans une excellente étude¹, le professeur Maurice Piron a bien montré comment la Wallonie, à chaque étape de son passé intellectuel, s'est trouvée « sur le versant français », comment et pourquoi, dès le Moyen Âge, nous avons spontanément adopté le français, en tout cas comme langue écrite. « [...] Le processus de francisation de la région wallonne ne s'est pas accompli à la façon d'un parachutage de commandos envoyés de Paris. C'est par osmose qu'a été gagnée au parler de l'Île-de-France la vaste zone où des parlers frères s'étaient développés parallèlement, des parlers issus de la même souche latine, ces dialectes gallo-romains qui s'appellent ici le wallon, à côté le picard ou le lorrain, un peu plus loin le normand, l'angevin ou le bourguignon. C'est la tapisserie à la trame continue et aux mailles variées que, de villes en villages, la langue d'oïl tisse silencieusement, pendant des siècles, depuis Liège jusqu'à la Loire et le Rhône, à travers le morcellement de la féodalité, par-dessus les regroupements territoriaux, indifférente pour tout dire aux formations politiques qui se font ou se défont... » Et quand, vers 1200, le latin commence à céder la place à la langue vulgaire pour la rédaction des conventions commerciales ou des actes notariés, puis des chartes communales, ce n'est pas n'importe lequel des idiomes

¹ Bulletin de l'association *Le Grand Liège*, avril 1964.

régionaux que l'on choisit comme langue de l'écriture, mais l'un d'entre eux, celui de l'Île-de-France qui devient langue commune pour deux raisons : sa position centrale et son prestige de parler de la cour de France. Ceci se confirmera de Liège, ville d'Empire pourtant, à Tournai ville royale, mais aussi dans une partie de ce qui deviendrait la Flandre, par exemple à Louvain, à Courtrai ou à Ypres...

Quant aux régions qui formeraient plus tard la Wallonie, elles n'eurent pas à opter pour une langue de culture plutôt que pour une autre. Maurice Piron montre que « l'adoption du français était inscrite à l'avance dans le conditionnement intellectuel qui était celui d'une partie de l'Europe occidentale s'étendant au sud de la frontière germano-romane ». Et il ajoute : « Nos pères ont été des gens de langue française bien avant ceux de Bergerac, de Toulouse ou de Toulon, et il n'a jamais fallu chez nous une ordonnance de Villers-Cotterêts pour nous enjoindre d'avoir à rédiger nos papiers en français : en 1539, c'était fait depuis longtemps ! »

Loïc TASSÉ, *Le Journal de Montréal*, jeudi 18 août 2022

Le véritable ennemi de la langue française

Le recul catastrophique de la langue française au Québec et au Canada suscite diverses réactions qui, en général, évitent de désigner le véritable coupable de cette anglicisation accélérée: les États-Unis. Beaucoup de Canadiens anglais observent avec satisfaction la disparition graduelle du français au Québec et au Canada et, plus généralement, se réjouissent de tout ce qui affaiblit le Québec. Mais ces gens manquent l'essentiel du problème : le Canada est en voie d'américanisation. L'alerte avait été sonnée il y a des décennies par des auteurs comme George Grant, dans sa meilleure vente *Lament for a Nation (Complainte pour une nation)*. Aussi l'Alberta, ce Texas du Canada, est-elle devenue le foyer du trumpisme. Le wokisme qui envahit les institutions canadiennes est un pur produit de l'impérialisme culturel américain. Le Québec qui, avec sa culture française, a longtemps empêché le Canada de tout à fait s'américaniser, est à présent lui-même de plus en plus proche des États-Unis. Quelques exemples le montrent bien.

Américanisation du Québec

L'univers musical des jeunes Québécois est bien plus composé de chanteurs américains qu'il ne l'était dans les années 70 ou 80. Les références culturelles des animateurs et chroniqueurs, en particulier à la radio, sont de manière prédominante américaines, dans les sports, la culture ou la politique. Les livres et articles scientifiques utilisés dans les universités francophones sont majoritairement en anglais. Les plateformes de diffusion comme Netflix ou Disney Plus proposent une programmation le plus souvent culturellement américaine et rarement bien doublée en français.

Déclin américain

Pourtant, paradoxalement, la puissance américaine est en déclin. Par ailleurs, jamais les universités francophones n'ont décerné autant de diplômes. D'excellents écrivains étrangers ont adopté le Québec comme patrie et écrivent en français. Les influences internationales de tous les continents sont aussi plus présentes qu'autrefois, en gastronomie, en sport, en musique, *etc.* Mais nous continuons à favoriser l'anglais.

Politiques favorables à l'anglais

À Montréal et ailleurs, l'immigration massive que subit le Québec noie les jeunes Québécois dans des classes d'élèves qui maîtrisent mal le français. Au point où l'enseignement général du français ressemble davantage à celui d'une langue seconde qu'à celui d'une langue maternelle. Le gouvernement québécois continue à s'adresser uniquement en anglais aux Québécois qui en font la demande. Les institutions anglophones reçoivent *per capita* plus d'argent que les institutions francophones.

Reprise en main

Certains souligneront avec raison que la perte de puissance de la France et l'anglophilie de certaines élites françaises donnent un bien piètre exemple au reste du monde. Ils ont raison. Cependant, il est possible de reprendre en main notre langue, malgré les limitations de pouvoirs qu'impose la constitution canadienne. À condition de réaliser que le danger qui nous guette n'est pas l'anglais comme tel, mais l'américanisation culturelle. À condition que nos élites donnent l'exemple. À condition que nous comprenions mieux l'immense avantage que procure la culture française, entre autres lorsqu'elle s'allie à d'autres cultures internationales. Malheureusement, cette culture française que plusieurs nous envient, nous sommes en train de la remplacer par une culture américaine superficielle et bon marché.

***NDLR** : Mathieu Bock-Côté, cité par le journaliste Loïc Tassé, est un brillant journaliste et essayiste québécois, qui s'exprime souvent sur les plateaux de télévision dans les deux pays, sur le Québec à libérer et sur la France presque dans la même situation. A.S.*

Pour en finir avec le recul du français, il faut : réduire significativement les seuils d'immigration. Renforcer la loi 101 et l'appliquer aux CÉGEPS. Affronter le gouvernement des juges qui mutile nos lois linguistiques. Faire l'indépendance du Québec. C'est simple, non ?

Les langues dominantes : attitudes à leur égard.

NDLR : Une correspondance entre de hauts fonctionnaires italiens ayant travaillé dans les institutions européennes et notre ami Charles Durand, scientifique militant contre l'hégémonie de l'anglo-américain. Ils prennent à témoin le linguiste français Claude Hagège et le président québécois d'*Impératif français*. Tous les cinq sont membres du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF). Le message en italien à l'origine de cet échange concerne l'annonce par Charles Durand de la publication d'une série de vidéos sur le français, montée avec le président d'*Impératif français* au Québec. Cette série figure sur notre site www.avenir-langue-francaise.org A. S.

De Charles Durand à Giovanni Nastro (5 mai 2022)

Bonjour,

Bien sûr, toutes les époques ont eu leur langue dominante ; mais encore faut-il nuancer ce propos selon les époques et les zones géographiques. La pensée occidentale se croit universelle et, effectivement, depuis 1945, une grande partie du monde a fortement copié l'Occident, tout au moins jusqu'à récemment. Cependant, j'ai eu la chance de vivre en Asie durant un temps non négligeable (Japon et Vietnam) et, lors de mon séjour au Japon, j'ai passé pas mal de temps à étudier le japonais et aussi la langue japonaise utilisée en mathématiques et en sciences. Dans ce domaine, c'est la langue chinoise qui a donné

toutes ses bases au japonais et elle domine largement encore dans la mesure où il faut utiliser les caractères chinois à l'écrit que les Japonais nomment KANJI.

Je me souviens avoir assisté à l'université de Tsukuba à une présentation faite en anglais par un professeur chinois à propos de son travail de recherche. À un moment donné, la communication ne passait plus et un professeur japonais, qui, lui, avait compris de quoi il s'agissait, est allé au tableau pour écrire le terme en kanji(s) qui était la désignation écrite exacte du sujet à la fois en japonais et en chinois. Toutefois, les prononciations chinoises et japonaises sont totalement différentes et, à l'oral, il n'y a pas de compréhension mutuelle, ce qui expliquait l'obligation d'écrire en kanjis.

À partir de ce moment-là, j'ai compris que l'anglais, en tant que langue scientifique pour la communication entre Asiatiques, était aussi adapté qu'une clé à section carrée l'est pour visser un boulon à section hexagonale. C'est une aberration.

Lors de mon séjour au Vietnam, j'ai eu la chance de rencontrer et de pouvoir discuter avec un ancien membre d'une commission de remise à niveau du vietnamien qui se tint au nord-Vietnam peu après le départ des Français, en 1954. Il s'agissait de créer des mots vietnamiens dans les domaines scientifiques et techniques pour remplacer les mots français équivalents qui étaient jusque-là utilisés par les Vietnamiens. Les spécialistes qui participèrent à ces commissions de remise à niveau de la langue vietnamienne devaient impérativement connaître le latin et le chinois. Le latin, ainsi qu'un peu de grec, pour décortiquer l'étymologie des mots français à traduire et convertir ces mots dans leurs équivalents chinois et, enfin, récupérer leur translittération vietnamienne qui utilise un alphabet latin légèrement modifié, legs du jésuite Alexandre de Rhodes et de la colonisation française. Il ne faut pas oublier que, jusqu'au début du XX^e siècle, le vietnamien s'écrivait en caractères chinois, langue monosyllabique elle aussi. Tout ceci pour dire que l'influence du chinois, dans toute l'Asie orientale, a été colossale.

Vous êtes sans doute au courant que le français au XVIII^e siècle eut un rôle analogue quand Frédéric II de Prusse invita Voltaire qui alla aussi en Russie à la cour de Catherine II. C'est l'époque où l'Académie de Berlin fonctionne en français. Plus tard, Léon Tolstoï rédigea la moitié de son œuvre littéraire en français mais, bien avant cela, votre compatriote Marco Polo, au XIII^e siècle, rédigea en français les comptes-rendus de son voyage en Chine alors que la langue italienne existait déjà depuis belle lurette. Le rôle du français comme langue internationale de culture à ces époques n'est pas le résultat de conquêtes militaires ou d'un impérialisme linguistique quelconque de la part de la France. Ce rôle fut équivalent à celui du grec ancien dans le monde romain même si Rome, à cette époque, avait déjà conquis la Grèce.

L'anglais est-il à notre époque dans une situation analogue ? Vivons-nous à l'époque de la *Pax Americana* ? Non, absolument pas. En fait, ce serait plutôt le contraire puisque, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ne laissent derrière eux que misère et destruction plus quelques millions de morts en prime. Destructures physiques bien sûr, mais aussi destruction des cultures. J'ai la chance, à 73 ans, d'avoir assez de recul pour pouvoir comparer le niveau de créativité de mes compatriotes français lorsque j'étais enfant à ce qu'il est devenu maintenant. Je compare les réalisations françaises vers 1960 dans le domaine culturel et aussi en sciences et en technologie avec les réalisations récentes. L'américanisation de la société française s'accompagne d'une perte d'esprit critique qui a abouti à un système politique où les Français ne décident plus de rien de ce qui les regarde directement. Je mesure le gouffre existant entre la qualité des programmes télévisés des années 60 et leur actuelle médiocrité. Les Français contemporains ne

maîtrisent plus leur langue et, par conséquent, ne réalisent plus que des œuvres puérides et sans valeur dans le domaine culturel. Quant aux domaines techniques et scientifiques, ils se sont installés dans la position de suiveurs des Anglo-Saxons. Plus particulièrement, la volonté délibérée des États-Unis de détruire de l'intérieur les pays européens n'a pu se réaliser que grâce au soutien et à l'action de milliers de collabos stipendiés par diverses agences non gouvernementales étatsuniennes pour la plupart. Cette volonté de destruction s'est appliquée grâce aux médias et au système éducatif pour faire de nous des petits colonisés sans envergure et transformés en suiveurs zélés de l'idéologie et des politiques étatsuniennes. Rien à voir avec le rayonnement de la Grèce antique dans le monde romain. Rien à voir avec le rayonnement de la Chine en Asie orientale avant les périodes coloniales. Rien à voir avec le rayonnement du français dans toute l'Europe du XVIII^e siècle !

Voilà pourquoi j'ai entrepris de combattre les volontés hégémoniques des États-Unis dont la langue est véritablement, avec le dollar, le fer de lance, par le biais des vidéos que j'essaye de publier sur le site québécois d'*Impératif français*. Dans les vidéos sur lesquelles je travaille actuellement, je me focalise sur l'anglais comme facteur d'occultation des sciences non anglo-saxonnes alors que, généralement, la publication en anglais est considérée par les imbéciles comme facteur devant assurer sa diffusion. J'espère que vous pourrez bientôt en prendre connaissance dans la mesure où l'administrateur du site d'*Impératif français* voudra bien les publier selon le calendrier prévu ! Bien cordialement.

Charles X. Durand.

Costa Rica : une francophonie à part en Amérique latine

TV5 MONDE du **3 septembre 2022**. Destination Costa Rica : une francophonie à part en Amérique latine La nature est la carte d'identité du Costa Rica, qui accueille 6 % de la biodiversité mondiale. Autre spécificité, son rapport à la langue française : c'est le **seul pays d'Amérique latine où le français est obligatoire à l'école**. Ivan Kabacoff. www.tv5monde.com/df



Infolettre 295 - septembre 2022

La presse francophone dans la bataille des langues

Les langues font partie des outils d'influence privilégiés par les grandes puissances comme l'illustre la multiplication à travers le monde des *Instituts Confucius* par la Chine, *Yunus Emre* par la Turquie ou *Pouchkine* par la Russie. La compétition économique mêle désormais commerce, culture et communication. Tout un symbole : le Togo et le Gabon ont ainsi rejoint *le Commonwealth* en juillet 2022 (sans quitter la Francophonie). La lutte pour l'hégémonie se joue notamment dans les médias et les réseaux sociaux où les États se livrent une guerre sans merci : infox, cyberintox, rumeurs, propagande. Les journalistes en paient souvent le prix : pressions, menaces, injonctions à choisir son camp, etc. Ce phénomène, très visible en Afrique francophone, est planétaire.

Dans ce monde sous tensions, où l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication renouvelle le rapport des populations à l'éducation et à la culture, la presse francophone joue un rôle crucial pour clarifier les enjeux, défendre la liberté d'expression et promouvoir la langue française.

Première organisation francophone de presse par l'ampleur de son réseau mondial, mais aussi son antériorité (elle fut créée en 1950), l'**Union de la presse francophone** (UPF) est toute désignée pour rassembler et de coordonner la mobilisation générale en faveur de la liberté d'expression et de la presse de tous les locuteurs, praticiens et amoureux de la langue française. **Journalistes et acteurs des médias, rejoignez-nous !**

Anne-Cécile Robert, présidente internationale de l'*Union de la presse francophone* (UPF) www.presse-francophone.org **Agora francophone** La presse francophone au cœur de Rabat, Maroc.

Légion étrangère : 147 nationalités, un seul drapeau...

NDLR : ... et le français en commun ! Source : service de communication de la Légion. 16 mars 2021

La légion étrangère dénombre, parmi ses quelque 9 000 hommes, 90% d'étrangers et 147 nationalités. 11% des légionnaires sont francophones, cette part étant majoritairement constituée de Français. Cet article revient sur le B.a.ba de l'apprentissage de la langue française à la légion.

L'histoire de la Légion est inséparable de celle de la France. Ce corps d'élite régi par un code d'honneur compte près de 9000 volontaires étrangers placés sous le commandement de 450 officiers français. La Légion doit former au français des individus qui n'en parlaient parfois pas un mot.



Les vertus de la langue française à la Légion

La langue française est l'unique langue de travail de la Légion étrangère, tous les ordres étant transmis en français. Elle permet à chaque légionnaire de communiquer avec l'ensemble de ses camarades et participe donc au succès de la vie en communauté. Elle

assure également la bonne exécution des missions et la coopération avec les autres forces armées. Par la suite, une bonne maîtrise de la langue permettra au légionnaire de mieux s'intégrer à la société française.

La méthode « Képi blanc »

Le premier apprentissage de la langue française est dispensé par le 4ème régiment étranger (4RE) à travers une méthode baptisée « Képi Blanc », basée sur la répétition, la démonstration visuelle et l'immersion. À l'issue des phases d'information, d'évaluation puis de sélection à Aubagne, les candidats au béret vert sont envoyés à Castelnaudary, dans l'une des quatre fermes que compte le 4RE. Concrètement, une trentaine de nationalités se retrouvent dans une même section d'engagés volontaires, lesquels sont répartis en groupes composés d'un francophone et d'un ou plusieurs étrangers. La méthode « Képi Blanc » permet aux engagés volontaires de maîtriser 100 mots le premier mois, puis 500 mots à l'issue des quatre mois d'instruction. Elle est composée de 70 séances et de 115 fiches de vocabulaire qui contiennent les bases de la langue pour un usage militaire, mais également civil. L'immersion repose sur l'intérêt de ne parler qu'en français, ainsi que sur l'utilisation du temps libre pour en saisir toutes les occasions. La méthode est progressive et les nouvelles leçons sont construites à partir des séances précédentes.

Apprendre plus qu'une langue

L'apprentissage de la langue française à la Légion se poursuit tout au long de la carrière du légionnaire. Ses compétences linguistiques sont évaluées par des examens qui attribuent un niveau maîtrise qui va de 0 (absence de communication) quand il arrive à Castelnaudary, à 6 (langue maternelle) après quelques années. Le niveau 3, qui correspond à une maîtrise d'environ 700 mots, est un prérequis pour devenir chef d'équipe (caporal). Le niveau 4 certifie une aisance orale permettant notamment d'obtenir la naturalisation française. L'apprentissage du français passe aussi par le non-langagier, à l'aide de gestes et d'imitations qui garantissent une compréhension et une reproduction efficaces. À travers ces cours et l'apprentissage de la langue de Molière, le légionnaire apprend également comment vivre en communauté au moyen du répertoire commun que constitue le français. Après l'incorporation en régiment, l'apprentissage de la langue française continue, garantissant les perspectives de promotion au sein de la Légion, mais également une bonne intégration au sein de la société française. **Raphaël BOISSON** *Contrat armée jeunesse (CAJ). Service communication de la Légion.*

L'évolution de la « francophonie d'usage » en Afrique

NDLR, Yves Montenay, ancien chef d'entreprise et professeur à « Sup de Co », essayiste, auteur de nombreux articles sur la Francophonie, directeur d'une lettre très suivie « Échos du monde musulman », est vice-président d'Avenir de la Langue française (ALF), et membre du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie. A.S.

Cet article sur la situation du français en Afrique est paru dans le Magazine **Diplomatie n°116** Juillet-Août 2022 en pages 66 et 67 au sein du dossier *La France en Afrique*.

J'entends par « francophonie d'usage » la possibilité pour tout francophone de travailler en français dans un pays, qu'il en soit citoyen ou qu'il vienne de l'extérieur, qu'il soit entrepreneur, cadre supérieur, enseignant ou militaire, même si une partie de la population du pays ne parle pas français. Cette définition large rassemble les pays dont le français est la langue officielle, et y ajoute le Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie). Soit un total de 600 millions de francophones

d'usage, qui devrait passer à 1 milliard en 2050 du fait de l'accroissement démographique (1), et au sein desquels on peut distinguer plusieurs groupes.

Une francophonie d'élite au Maghreb

Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie totalisent actuellement 95 millions d'habitants, chiffre qui pourrait passer à 120 en 2050. C'est une zone relativement riche par rapport au reste de l'Afrique, et qui attire donc les étrangers. Du moins, qui devrait, car l'Algérie reste fermée, contrairement à la Tunisie et surtout au Maroc. La situation linguistique du Maghreb est complexe : les langues maternelles sont la *darija*, ou arabe dialectal, et les langues berbères/amazigh, qui sont différentes les unes des autres. L'arabe standard et le français s'y sont superposés, avec maintenant l'apparition de l'anglais. Juridique et pratique se contredisent : l'arabe standard est officiel et est notamment la langue de l'enseignement public, bien que n'étant qu'exceptionnellement la langue maternelle. La *darija* gagne du terrain, notamment au **Maroc** dans les manifestations publiques et les chansons, ainsi que dans la presse populaire. Les langues berbères ont été récemment baptisées « langues officielles » au Maroc et en Algérie sans que cela corresponde à une réalité concrète.

Dans le haut de la pyramide sociale, le français est la langue familiale d'une partie de la population et la langue de travail dans de nombreuses activités, notamment techniques, tandis que l'arabe standard est pratiqué par les officiels et par le milieu juridico-religieux. En pratique, tout francophone venant de l'extérieur peut avoir une activité économique ou culturelle en français. Les liens économiques et familiaux avec la France, la Belgique et le Québec consolident la situation du français. Au Maroc, l'enseignement du français au lycée a été renforcé, et il existe une foule d'écoles techniques de niveau moyen où l'enseignement est également en français.

Quant à l'anglais, il progresse dans le domaine économique, avec l'arrivée d'entreprises de pays anglophones. Et il fait l'objet d'une offensive médiatique en **Algérie**, où l'on va jusqu'à angliciser la signalétique et l'intitulé des cours universitaires, sans que cela change le fait que ces derniers sont donnés en français. En août 2022 a été officialisé le vieux projet d'introduire l'anglais dans le primaire dont les modalités sont encore à l'étude, ce qui a suscité quelques protestations d'Algériens francophones.

Une francophonie menacée au Sahel

Le Sahel est une zone semi-aride, mais ce n'est pas une entité politique, n'étant que la partie nord des pays suivants, d'ouest en est : la **Mauritanie**, le **Mali**, le **Niger** et le **Tchad**. En y ajoutant le **Burkina Faso**, ces quatre pays rassemblent une population d'environ 92 millions d'habitants, qui seront environ 195 millions en 2050.

Le Sahel est souvent peuplé de tribus arabes, berbères ou peules. Ces groupes sont historiquement opposés à ceux des capitales. Une partie du Sahel, sous la coupe des djihadistes, impose par la force l'usage d'un arabe archaïque, notamment par le biais des écoles coraniques dédiées à l'éducation des jeunes garçons. Cette version de l'arabe est d'une part très peu parlée et, d'autre part, diffère fondamentalement des langues locales ou du français.

Une partie de la population fuit les djihadistes vers les villes plus au sud et pour l'instant épargnées, notamment les capitales : Bamako au Mali, Niamey au Niger et N'Djaména au Tchad. Théoriquement, ces réfugiés bénéficieront d'une scolarité en français, sans certitude que les systèmes scolaires en place puissent les intégrer.

Selon l'OIF, le nombre de francophones devrait passer à 700 millions en 2050 et à plus d'un milliard en 2065, dont 85 % seront en Afrique. Si l'augmentation du nombre de locuteurs du français s'annonce exponentielle, la tentation pour les pays et les peuples de se démarquer de cette langue va croissant : d'une part en raison du dynamisme et de la prospérité économique supposée des pays africains anglophones, supériorité vantée par les réseaux sociaux, mais démentie dans la réalité. En effet l'Afrique subsaharienne francophone demeure le moteur de la

croissance africaine, ainsi que le démontre l'étude d'Ilyes Zouari pour le Centre d'Étude et de Réflexion du Monde Francophone largement reprise par des journaux africains. On constate également la concurrence d'autres langues telles le mandarin, qui devient un passeport recherché pour prétendre à une bourse d'études en Chine. Alors que l'Afrique est une terre des luttes linguistiques à venir, le français devra continuer à s'y enraciner pour lui permettre de **rester une langue internationale**... Et notamment de le sauver en France !

L'enracinement du français langue maternelle dans le golfe de Guinée

Les pays francophones qui se trouvent sur la côte occidentale de l'Afrique sont, d'ouest en est : le Sénégal, la Guinée-Conakry, la Côte-d'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Cameroun et le Gabon. Ces pays côtiers rassemblent plus de 110 millions de personnes, qui seront, selon les prévisions de l'ONU, 204 millions en 2050. La scolarisation en français y a maintenant touché plus de trois générations dans la bourgeoisie et dans une partie des couches populaires. Pour des dizaines de millions de locuteurs, cette langue d'enseignement s'est donc transformée en langue maternelle. L'accroissement démographique de ces pays, couplé à une scolarisation continue en français, devrait conduire à l'augmentation du nombre de francophones dans cette région. Certes, la situation n'est pas la même à Dakar, où le wolof règne dans la rue, qu'à Abidjan, Douala ou Libreville, où la variété des langues locales impose le français comme langue commune. Notons à cette occasion que le français « se créolise » ou « s'argotise » en variantes locales intégrant du vocabulaire non francophone. C'est le cas notamment du « nouchi » en Côte d'Ivoire ou du « camfranglais » au Cameroun. Les discussions restent vives entre enseignants prônant un français standard face à certains linguistes intéressés par l'analyse, voire par l'officialisation éventuelle de ces « nouvelles langues ».

La francophonie « belge »

Les anciennes colonies belges que sont la République démocratique du Congo, le Burundi et le Rwanda, rassemblent 121 millions d'habitants et en compteront probablement plus de 240 millions en 2050.

La très vaste République démocratique du **Congo** compte 51 % de lettrés français (2), soutenus par la division en centaines de langues locales, dont quatre ont été décrétées « langues nationales ». Le **Rwanda**, petit mais très densément peuplé, est maintenant dirigé par Paul Kagamé d'une main de fer, avec un certain succès en matière de développement. Élevé en pays anglophone, il a supprimé le français de l'enseignement en 2008, mais l'a laissé langue officielle à côté de l'anglais et du swahili, langue de ses voisins orientaux. Toutefois, le Rwanda ne comportant qu'une seule langue locale dans l'ensemble du pays, le rôle du français comme de l'anglais reste limité. Le **Burundi** a beaucoup de points communs avec le Rwanda, mais a gardé un enseignement plurilingue, tandis que l'état de l'ordre public et du développement est plus proche de celui de la RDC que de celui du Rwanda.

Les îles de l'océan Indien

C'est un ensemble extrêmement hétérogène rassemblant 31 millions d'habitants, chiffre qui devrait doubler et franchir le seuil des 63 millions en 2050. À l'île **Maurice** ou **la Réunion**, l'usage du français est général, à l'importante exception de Madagascar, où l'ensemble de la société malgache a été bouleversée par le président Ratsiraka et sa « révolution » en 1975, avec notamment la malgachisation de l'enseignement. Le français y demeure néanmoins bien implanté dans l'élite.

Le système scolaire et les langues locales

Les langues à utiliser dans le système scolaire font l'objet d'importantes controverses, qui ont commencé avant les indépendances et se sont intensifiées depuis.

S'il paraît évident à tous les praticiens que les premières années du primaire devraient laisser une place aux langues locales, la généralisation de leur enseignement pose des problèmes jusqu'à présent insolubles. Le véritable problème, tant pour la francophonie que pour le développement, est la pauvreté quantitative et qualitative des systèmes scolaires, malgré l'appui du secteur privé, religieux ou commercial.

En conclusion, la francophonie est en train de devenir un phénomène de masse en Afrique, malgré des mésaventures dans certains pays. C'est aussi l'occasion de l'apparition d'une nouvelle culture, comme en témoignent les succès des auteurs africains francophones, parmi lesquels Mohamed Mbougar Sarr, Sénégalais et lauréat du prix Goncourt 2021 pour *La plus secrète mémoire des hommes* (3).

Par **Yves Montenay**, docteur en démographie politique, ingénieur de Centrale Paris et économiste à Sciences Po ; coauteur avec Damien Soupart de *La langue française : une arme d'équilibre de la mondialisation* (Les Belles Lettres, 2015).

Notes

- (1) Source pour tous les chiffres actuels et prospectifs de population : ONU (scénario médian pour 2050).
- (2) Source : Rapport de l'OIF, 2019.
- (3) Éditions Philippe Rey et Jimsaan, 2021.

Brèves

La Communauté de l'Afrique de l'Est ajoute le kiswahili et le français comme langues officielles, par Xinhua 28.04.2022

Le Conseil sectoriel de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) sur l'éducation, la science et la technologie, la culture et les sports (SCESTCS) a adopté une feuille de route pour la mise en œuvre du kiswahili et du français comme langues officielles du bloc. Un communiqué publié mardi par le siège de la CAE à Arusha, ville du nord de la Tanzanie, indique que le SCESTCS a adopté la feuille de route lors de sa 17^e réunion qui s'est tenue mardi à Dar es Salaam, la capitale économique de la Tanzanie.

« L'adoption de la feuille de route pour l'utilisation du kiswahili et du français comme langues officielles du bloc fait partie de la mise en œuvre de la directive du 21^e sommet des chefs d'État de la CAE qui a adopté le kiswahili et le français comme langues officielles de la CAE », peut-on lire dans le communiqué.

Actuellement, la CAE utilise l'anglais comme langue officielle. « Le SCESTCS a exhorté le secrétariat de la CAE à mettre en œuvre rapidement ces feuilles de route et à entreprendre le renforcement des capacités et autres exigences nécessaires pour faciliter l'utilisation de ces langues dans les activités officielles du bloc régional », précise le communiqué.

Les États membres de la CAE sont le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda et la République démocratique du Congo. (Rédacteurs : Ying Xie, Yishuang)

Courrier des lecteurs

Le mensonge de l'universalité de l'anglo-américain

NDLR : Nous partageons les alarmes et l'indignation de M. Daniel de Poli, membre fidèle d'ALF depuis deux décennies. Nous nous associons pleinement à ses démarches auprès des autorités françaises et africaines, appuyées sur les arguments qui nous sont familiers. Nous appelons nos lecteurs à utiliser cet argumentaire à l'occasion dans leurs propres démarches. A.S.

Danger : le Tchad et la RDC menacés d'anglicisation

Bonjour M. Ravat, Je vous transmets pour information ma réaction à la tentative d'officialisation de l'anglais au Tchad, réaction qui a été publiée dans un journal tchadien : L'heure est grave, car certains parlementaires africains (payés par la CIA ?) cherchent à officialiser l'anglais dans certains pays francophones d'Afrique, ce qui aboutirait à long terme à l'anglicisation totale de leurs pays. Le message que j'ai envoyé au Tchad a également été envoyé à Mme Francine Muyumba Nkanga, sénatrice de la République démocratique du Congo, qui souhaite également lancer une proposition de loi pour officialiser l'anglais.

On imagine le désastre si l'anglais était officialisé en République démocratique du Congo, le plus grand pays francophone du monde. À long terme, cette langue deviendrait prépondérante et le français disparaîtrait, comme cela aurait pu être le cas au Québec si les Québécois avaient gardé, en plus du français, l'anglais langue officielle de leur province.

Voilà le résultat de l'emploi effréné d'anglicismes par Emmanuel Macron et l'absence totale de défense du français de la part de notre président. Celui-ci accepte même l'humiliation suprême de parler en Algérie devant un pupitre rédigé en arabe et... en anglais (sic) : C'est une honte. Un scandale. Imagine-t-on le général de Gaulle parler devant un tel pupitre ? L'imagine-t-on subir une telle humiliation sans réagir ? La France est vraiment devenue une simple colonie des États-Unis d'Amérique, comme l'a brillamment montré l'universitaire Charles-Xavier Durand dans son ouvrage intitulé *Une colonie ordinaire du XXI^e siècle*. Bien cordialement, **Daniel De Poli**

Vous trouverez-ci dessous le courriel que j'ai envoyé à Mme Francine Muyumba Nkanga : l'officialisation de l'anglais serait néfaste pour le pays, le 17/09/2022

Madame, Je me permets de vous écrire car j'ai été choqué par votre projet d'officialisation de l'anglais. En effet, ce projet doit être combattu avec la dernière énergie car il est néfaste, très dommageable pour le pays dans la mesure où il entraînerait des coûts faramineux de traduction de tous les documents officiels, traduction totalement inutile dans la mesure où tous les Congolais éduqués connaissent le français. De plus, l'officialisation de l'anglais aurait une autre conséquence très dommageable, à savoir qu'une bonne partie du corps diplomatique étranger ne se donnerait plus la peine d'apprendre le français et ne s'adresserait aux autorités congolaises qu'en anglais, entraînant ainsi à terme une anglicisation de toute l'administration congolaise. Je vous demande donc solennellement d'abandonner ce projet, d'autant plus qu'à part le cas très particulier du Rwanda, envahi par des Ougandais anglophones, aucun pays francophone d'Afrique n'a officialisé ainsi l'anglais. Ce qui prouve bien que cela n'apporte aucune plus-value.

Je réponds plus en détail à vos affirmations : (...) **[l'anglais est une langue parlée partout, dans tout et dans les affaires](#)**. Cette idée, véhiculée par la propagande mensongère des Anglo-Saxons, est fautive. En effet, comment peut-on affirmer cela alors que 90 % de la population mondiale ignore l'anglais et que ce dernier n'est la langue maternelle que de 7 % de la population mondiale ? La connaissance de l'anglais est d'autant moins importante qu'elle n'est plus la langue nationale d'un seul pays de l'Union européenne et a donc vocation à décliner au sein des institutions européennes. Son poids géopolitique au sein de l'Union européenne est désormais nul, avec un

nombre de locuteurs natifs de 1%, pourcentage dérisoire. La tentative d'imposer l'anglais comme langue néocoloniale est dans la droite ligne du discours néo-colonialiste anglo-saxon, très bien décrit par l'universitaire australien Alastair Pennycook :

Même la France aujourd'hui connaît l'importance de l'anglais. Cette affirmation est largement à nuancer, car si l'anglais est enseigné dans le système éducatif, il ne viendrait à l'idée d'aucun parlementaire français d'officialiser cette langue, ce qui porterait à terme un coup fatal au français lui-même. C'est ce qu'ont parfaitement compris les Québécois, qui se sont battus pour que l'anglais ne soit plus langue officielle de leur province, et qui ont obtenu gain de cause. De plus, la France défend farouchement sa langue avec la loi Toubon, qui interdit l'usage de l'anglais dans les entreprises et l'emploi d'anglicismes dans l'espace public. L'emploi illégal de l'anglais donne d'ailleurs lieu à des actions en justice de la part de l'association de défense du français *AFRancophonie Avenir*, qui aboutissent toutes à des condamnations.

En conclusion, je vous demande encore une fois d'abandonner ce projet néfaste pour le pays qu'est l'officialisation de l'anglais. La RDC n'en a aucunement besoin et doit se concentrer sur sa langue officielle, le français, qui est de surcroît une grande langue internationale d'avenir, qui comptera un milliard de locuteurs dans le monde en 2060 et dépassera le chinois d'ici la fin du siècle. Bien à vous, **Daniel De Poli**

Parutions signalées

Vous qui, en ces temps troublés, êtes très soucieux de satisfaire au mieux, avec des moyens adéquats, votre profond besoin de transmettre votre culture aux nouvelles générations, découvrez *J'aime la France Association des écrivains combattants (AEC)* et *Fondation des plus grands invalides de France !*

Sous la coordination d'**Alfred Gilder**, essayiste, Secrétaire général de l'AEC et membre de notre *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)*, *J'aime la France* est l'œuvre collective des auteurs : André Auberger, Didier Béoutis, Gérard de Cortanze, Raphaël Delpard, Jean-François Desmazières, Gérard-François Dumont, Bertrand Galimard Flavigny, Alfred Gilder, Sophie Hasquenoph, Brigitte Jacouty, Jean-Joseph Julaud, Olivia Koudrine, Hervé Pierre Lambert, Jean Orizet, Véronique Peaucelle-Delelis, Alain Siclis, Olivier Tramond. Pour faire aimer la France, par ce livre fort bien illustré, ces auteurs souhaitent toucher d'abord les jeunes, en commençant par les adolescents qui ont besoin d'un complément synthétique et plus ludique à ce que l'école leur enseigne. Ils expliquent, dans une belle écriture très claire, objective et pédagogique, mais aussi simple, en partage chaleureux et en écho à leur manière de vivre la modernité, pourquoi ils qualifient notre pays d'« un des plus beaux du monde ». Cela à travers la géographie, l'histoire, la langue, la diplomatie, le civisme, les symboles de la France, l'armée, ses étrangers même, le sport et l'art de vivre. Vous, parents et grands-parents, oncles et tantes, avez là à votre disposition, un excellent instrument de rassemblement de vos connaissances, et de leur nécessaire et joyeuse transmission.

En 9 pages : *Pour aimer la langue française – Lettre aux adolescents*, Alfred Gilder est à la fois solide et entraînant et offre quelques corrections de fautes trop courantes et de mots anglais trop invasifs, ainsi qu'une très belle carte à jour et brièvement commentée de la Francophonie mondiale. Albert Salon. (Éditions Glyphe, 85 avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris ; Tel. 01 53 33 06 23 et en librairie. www.editions-glyphe.com. Aussi en version numérique sur Amazon, à la FNAC)

L'intelligence artificielle



La présentation du livre *101 mots de l'intelligence artificielle* (*) sur le vocabulaire français de cette discipline me donne l'occasion de revenir sur la signification du terme « intelligence artificielle ». Si l'idée est aujourd'hui largement diffusée dans le grand public, l'expérience montre qu'en fait, on ne sait pas très bien ce que ça veut dire.

Prenons successivement chacun des deux mots le composant : « intelligence » et « artificielle ».

L'intelligence

C'est un mot encore plus courant, mais, depuis que l'écriture existe, on ne sait pas comment le définir. Je vais me borner à trois caractéristiques de l'intelligence : l'analyse, la synthèse et la rapidité de compréhension. Une illustration de l'ignorance de ce qu'est vraiment l'intelligence est l'échec de simulation informatique du cerveau. Cet organe est trop compliqué pour être remplacé par un programme informatique, du moins pour l'instant.

De manière un peu sommaire, je dirais que l'intelligence artificielle ne sait pas analyser ni synthétiser, mais par contre qu'elle peut proposer très rapidement une solution dans des cas hors de portée des acteurs humains du fait d'une énorme masse de données. Ce n'est pas pour autant qu'elle les « comprend ». C'est donc le résultat des progrès en matière de collecte des données et de la rapidité de leur tri par l'informatique.

Dans un domaine que je connais un peu, celui du rassemblement des textes à l'époque de l'origine de l'islam, la méthode traditionnelle consistait à ce qu'un chercheur passe sa vie à étudier une ou plusieurs langues du Moyen-Orient, à collationner des textes extrêmement dispersés géographiquement (y compris les graffitis), publie une thèse à ce sujet, laissant à d'autres chercheurs le soin d'essayer de tirer une synthèse du travail des dizaines d'autres ayant pris le problème par un autre bout. On imagine la cacophonie !

Maintenant, les recherches mondiales sont (paraît-il) toutes accessibles informatiquement, et chaque spécialiste peut en tirer ses propres conclusions. Voir à ce propos mon article : [Les nouvelles technologies bousculent l'histoire de l'Islam](#). Je vais prendre des exemples beaucoup plus répandus dans le grand public : la dictée à un ordinateur, la traduction automatique et « la rédaction intelligente » où l'on suggère de terminer une phrase... voire de rédiger une thèse (il y a des programmes spécialisés pour cela).

En général, le travail est bien fait, mais quelques exceptions le ridiculisent et ruinent la prétention à l'intelligence. Par exemple une vague ressemblance phonétique fait que l'ordinateur choisit un terme obscène au lieu du terme prononcé. Si on envoie un courriel, il faut donc relire attentivement le texte dicté auparavant...

Artificielle ?

Ce terme n'a également pas grand sens. Il évoque l'usage d'un ordinateur, donc d'une machine, mais en fait c'est humain d'un bout à l'autre, de la conception des machines à celle des programmes. Les responsables sont tellement conscients de la difficulté du problème qu'ils poussent les gouvernements à développer des recherches en neurosciences, discipline on ne peut plus humaine (et animale pour commencer), notamment pour approcher à très long terme d'une imitation informatique du cerveau. Les Américains auraient lancé des expériences pouvant un jour lointain aider à la liaison entre neurosciences et intelligence artificielle.

En conclusion

Finalement « l'intelligence artificielle » ne mérite pas son nom, ce qui ne l'empêche pas de fournir de plus en plus de services à toujours davantage d'activités humaines, y compris artistiques. Bref, l'intelligence artificielle est un outil. Comme un outil agricole plus performant, elle permet de démultiplier l'action d'un individu. Il est possible de maîtriser ce nouvel outil et d'avoir accès à des fonctionnalités nouvelles, comme un agriculteur avec un nouveau tracteur. Le rêve des années soixante, de produire des machines « vraiment » intelligentes, comme dans les films de science-fiction, n'est plus d'actualité. Une infime portion des chercheurs travaille encore dessus, et les scientifiques se concentrent aujourd'hui sur la production d'outils performants et faciles à utiliser.

Un mot de l'économiste que je suis : l'intelligence artificielle remplacera beaucoup d'activités humaines et certains craignent un chômage massif à cause d'elle. Je suis d'un avis opposé en constatant que tous les progrès techniques ont dégagé des économies qui ont permis l'apparition de nouveaux métiers dans des domaines imprévus. Prenons l'exemple de l'agriculture : 97 % des paysans ont disparu dans les pays développés (en pourcentage de la population active), mais on est plutôt mieux nourri (du moins en quantité) et les économies ainsi générées dans chaque foyer ont permis de payer des médecins, des enseignants, et tous les autres métiers que personne n'aurait imaginés jadis : il serait difficile d'expliquer à un paysan français de l'année 1800 que son descendant sera animateur au Club Méditerranée ! **Yves Montenay**

(*) Paris, le 22/9/2022 : Présentation du livre *101 mots de l'intelligence artificielle* sur le vocabulaire français de cette discipline par Gérard Pelletier, président de Datafranca qui y a largement participé.

